

## DANSE

Avec la jeune compagnie Käfig,  
la danse hip-hop bondit de la rue jusqu'à la scène

Page B 10

LE DEVOIR  
C A H I E R  
B

# ÉCONOMIE

L'assouplissement monétaire tire à sa fin

## Baisse sans surprise de 50 points des taux de la Banque du Canada

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

La Banque du Canada a commandé une neuvième réduction de ses taux directeurs depuis le début de l'année. Une baisse de 50 points, attendue, qui pourrait être l'une des dernières, des économistes entrevoient la fin de l'assouplissement monétaire au pays. Avec l'annonce d'hier, les taux de court terme sont revenus à leur plus bas niveau en 41 ans.

Les institutions financières ont immédiatement répondu au recul de 50 points des taux directeurs de la banque centrale avec une diminution similaire de leur taux préférentiel et des taux hypothécaires variables.

Le taux préférentiel, qui influence le loyer de l'argent sur le crédit à la consommation, est ainsi ramené à 4 %.

Le taux cible du financement à un jour de la Banque du Canada a été fixé à 2,25 % hier. Il faut remonter à septembre 1960 pour voir un taux plus bas, alors à 1,95 %. Fourchette opérationnelle et taux d'escompte (à 2,5 %) ont bougé dans la même direction, avec un déplacement de 50 points également.

Il s'agit de la neuvième baisse du taux directeur depuis le début de l'année, pour un cumul de 350 points. Un «assouplissement monétaire considérable», estime la banque centrale, qui doit contribuer, «durant les mois à venir, à faire contrepois à la faiblesse de la demande». À cela, il faut ajouter le repli du dollar canadien face à sa

contrepartie américaine depuis le début de l'année, dont l'effet équivaut à un assouplissement additionnel de quelque 110 points. Aux États-Unis, les dix replis du taux sur les prêts au jour le jour de la Réserve fédérale (Fed) atteignent les 450 points dans l'intervalle, ce taux cible se situant présentement à 2 %.

La prochaine réunion de la Banque du Canada est fixée au 15 janvier prochain. D'ici là, il est attendu que la Fed aura baissé son taux une nouvelle fois avec un recul attendu entre 25 et 50 points de base. La détente monétaire tirerait cependant à sa fin si l'on en croit les analystes, qui s'inspirent du renversement de tendance observé sur le marché obligataire.

La Banque du Canada a toutefois réitéré hier que

l'atteinte du plein potentiel de l'économie canadienne n'est toujours pas en vue et que les pressions inflationnistes ne sont toujours pas une menace. «La banque continue de croire qu'il y aura des capacités excédentaires au sein de l'économie tout au long de 2002. L'inflation mesurée par l'indice de référence, qui a ralenti pour s'établir à 2,2 % en octobre, devrait donc reculer davantage pour se situer aux environs de 1,5 % au second semestre de 2002.»

Quant au taux d'accroissement de l'indice des prix à la consommation, à 1,9 % en octobre, «il devrait rester inférieur à celui de l'indice de référence en 2002».

VOIR PAGE B 2: TAUX

Coûts du 11 septembre  
au Canada

## Cinq milliards en 2002

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Un comité parlementaire fédéral évalue à cinq milliards de dollars l'impact des attentats terroristes sur l'économie canadienne pour la prochaine année.

Dans un rapport rendu public hier, le comité permanent des Communes sur l'Industrie affirme que le PIB du Canada pour 2002 sera inférieur de 0,5 % en raison de la crise de confiance causée par les attentats et des délais à la frontière canado-américaine. Puisque le PIB canadien s'établit à quelque 1000 milliards, le coût de la perte de production pour 2002 atteindra donc cinq milliards, selon les parlementaires.

Le comité recommande donc au gouvernement fédéral de réduire les dépenses «non prioritaires» afin d'investir davantage dans des mesures qui faciliteront les échanges commerciaux avec les États-Unis. La présidente du comité à majorité libérale, Susan Whelan, recommande notamment de reconsidérer les

VOIR PAGE B 2: COÛTS

## Les employés de Canada 3000 veulent la démission de Collenette



David Collenette a servi une fin de non-recevoir à ceux qui réclament une aide du gouvernement qui permettrait à Canada 3000 de renaitre de ses cendres.

Le ministre a accepté de rencontrer les représentants syndicaux cet après-midi

PRESSE CANADIENNE ET REUTERS

Ottawa — Des employés en chômage de Canada 3000 se sont rendus jusqu'au pied de la tour de la Paix, hier, pour demander la démission du ministre des Transports, David Collenette, qui a été incapable de mettre en place une politique viable pour le transport aérien, selon eux.

Les agents de bord et pilotes du transporteur aérien en faillite ont été appuyés dans leur demande par le Bloc québécois et par le NPD. «Si [David Collenette] n'est pas capable de prendre les décisions après tant de temps, qu'on en mette un autre [à sa place]», a lancé le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, au cours d'un point de presse en marge de la manifestation des travailleurs.

«Vous devez demander une chose au ministre des Transports et c'est sa démission, parce qu'il est incompetent», avait auparavant lancé le député néo-démocrate Pat Martin devant environ 150 ex-travailleurs de Canada 3000 venus de Montréal et de Toronto. Pancartes au cou, les manifestants chantaient en chœur: «Collenette! Démissionne!»

Les employés, maintenant sans travail, demandent à David Collenette d'offrir de l'aide financière à des investisseurs qui voudraient relancer les activités de

VOIR PAGE B 2: CANADA 3000

Congrès de la Fédération des travailleurs du Québec

## Les syndicats affiliés réclament des mesures contre la CSN

Le «maraudage systématique et programmé» de la centrale occupe autant les esprits que la déclaration politique pour la jeunesse que prépare la FTQ cette semaine

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Québec — Les relations sont tendues par les temps qui courent entre la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Les présidents des deux centrales syndicales ont beau minimiser l'importance du problème, plusieurs syndicats membres de la FTQ n'en accusent pas moins leurs concurrents de maraudage et pressent leurs instances de rompre le pacte de non-agression qui les lie depuis 1995.

Officiellement, le climat est presque au beau fixe entre les deux organisations. C'est tout juste si on remarque que le président de la CSN, Marc Laviolette, n'a pas été convié cette année à assister au 28<sup>e</sup> congrès de la FTQ, qui se tient présentement à Québec.

Officiellement, le climat est presque au beau fixe entre les deux organisations

«Ça n'a rien à voir. On n'invite pas à chaque congrès les présidents de toutes les centrales», a assuré le président de la FTQ hier. Chose certaine, on avait cru bon, la dernière fois, d'inviter les présidents de la CSN et de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), alors que cette année, il n'y avait apparemment de place que pour Monique Richard, de la CSQ.

«C'est à la FTQ de vous expliquer pourquoi ils ne m'ont pas invité», a commenté, de Montréal, Marc Laviolette, qui promet pour sa part d'inviter son vis-à-vis de la FTQ à son propre congrès du mois de mai. «Mais je dirais que nos rapports sont corrects. Il y a bien quelques petites frictions dans certains secteurs, mais c'est quelque chose d'inévitable dans un système de pluralisme syndical.»

Bien au fait des accusations de maraudage dont fait l'objet sa

centrale, il ajoute: «Chez nous, on a toujours pensé que lorsqu'on perd des syndicats [au profit d'une autre centrale], c'est qu'on le méritait. C'était à nous de mieux nous en occuper.»

Le portrait de la situation est moins rose cette semaine sur le site du congrès de la FTQ. «On est victimes d'une campagne de maraudage systématique et programmé de la CSN», accuse le président du conseil provincial des Teamsters, Pierre Deschamps, impliqué notamment dans le dossier des camionneurs du port de Montréal et des restaurants McDonald. «C'est complètement dégueulasse. Si la CSN ne veut pas changer de façon de faire, il y aura une guerre. On va donner à notre monde la consigne de leur rendre la pareille et de concentrer leur travail [de recrutement] sur leurs syndicats.»

Les membres du syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) dénoncent eux aussi la campagne de «maraudage et de salissage systématique» de la CSN. Même son

de cloche du côté des Métallos. Les uns pressent la centrale de déchirer sans plus attendre le «protocole de solidarité» signé en 1995. Les autres en appellent à une riposte immédiate. Ces propositions font d'ailleurs l'objet de deux résolutions formelles qui ont été débattues lundi mais dont le vote a été reporté.

### Sondage

Les tactiques prêtées à la CSN apparaissent d'autant plus choquantes aux yeux de ceux qui les dénoncent que les résultats d'un sondage Léger Marketing, dévoilé hier matin, montrent qu'il reste encore bon nombre des travailleurs non syndiqués qui ne demanderaient pas mieux que d'être courtisés par des représentants syndicaux. Selon ce sondage réalisé du 18 au 22 octobre auprès de 1016 personnes et dont la marge d'erreur est de 3,4 %, un peu plus du quart (27 %) des travailleurs non syndiqués souhaiteraient le

VOIR PAGE B 2: FTQ

Othello



CHÂTEAU D'IVOIRE  
Depuis 1978  
2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651  
www.chateauivoire.com

RAYMOND WEIL  
GENÈVE

www.raymond-weil.com

## ÉCONOMIE

## CANADA 3000

Le ministre se déclare contre une nouvelle compagnie de vols à rabais

SUITE DE LA PAGE B 1

Canada 3000. «Le ministre doit offrir des garanties de prêt à ces investisseurs, ce qui aurait aussi pour effet de rassurer le public», souligne Sébastien Charbonneau, président du syndicat des employés de Royal Aviation, avalé par Canada 3000 en début d'année.

Après plusieurs refus, le ministre des Transports a accepté hier de rencontrer les représentants syndicaux des employés de Canada 3000. La rencontre doit avoir lieu cet après-midi.

Le transporteur aérien Canada 3000 a déclaré faillite il y a deux semaines, mettant à pied ses 4800 employés. Quelques semaines avant, le ministre des Transports avait annoncé qu'il mettrait 75 millions en garantie de prêt à la disposition de Canada 3000 pour l'aider dans une période difficile, à la condition que l'entreprise présente un plan de restructuration viable.

L'opposition et les groupes syndicaux demandent maintenant au gouvernement d'offrir ces sommes à des entrepreneurs qui voudraient faire renaître Canada 3000 de ses cendres. Le comité parlementaire de l'industrie, dans un rapport rendu public hier, a également demandé au gouvernement d'offrir davantage de garanties de prêt aux transporteurs aériens. Mais David Collette leur a servi une fin de non-recevoir. L'offre du gouvernement, a-t-il rappelé à la Chambre des communes, était une aide à court ter-

me qui devait permettre à la compagnie aérienne de survivre en une période difficile.

«La garantie de prêt à Canada 3000 [...] était là à cette fin précise. Nous n'avons pas l'intention d'élargir ce programme à des nouveaux venus dans le secteur.» Le gouvernement n'a pas à financer des compagnies aériennes en démarrage, a ajouté le ministre à sa sortie des Communautés.

Ottawa critique  
Air Canada

Le ministre Collette s'est par ailleurs vivement opposé hier à la création d'une nouvelle compagnie de vols à rabais par le premier transporteur national, Air Canada, et a estimé qu'un tel projet n'était pas dans l'intérêt du pays. Il a critiqué le président et chef de la direction d'Air Canada, Robert Milton, peu après que celui-ci eut réitéré son intention de lancer un transporteur bon marché dans l'ouest du Canada.

«Est-ce dans le meilleur intérêt du pays? Non, pas en matière de transport aérien», a dit David Collette à sa sortie de la Chambre des communes. Le ministre des Transports a ajouté qu'Air Canada devrait faire davantage attention à ses revenus et contrôler ses coûts «plutôt que de s'attaquer à ses concurrents».

La bataille des prix menée par Air Canada est l'une des raisons pour lesquelles Ottawa envisage de donner plus de pouvoirs à son Bureau de la concurrence, a précisé le ministre.

## COÛTS

SUITE DE LA PAGE B 1

investissements prévus pour la recherche et les infrastructures.

Le rapport n'a été appuyé que par les libéraux et les néo-démocrates alors que les membres du Bloc québécois, de l'Alliance ca-

nadienne et de la coalition RPP-PC ont présenté des rapports dissidents.

Ainsi, le député bloquiste Stéphane Bergeron a suggéré qu'Ottawa économise sur «les millions de dollars consacrés depuis quelques mois à la propagande».

SUITE DE LA PAGE B 1

si les prix de l'énergie demeurent à leurs niveaux du début de septembre ou en deçà», a précisé la banque centrale.

Même si l'institution conserve une marge de manœuvre advenant une nécessité, les analystes croient généralement que le creux de l'assouplissement monétaire est tout près, sinon atteint, et ce, tant au Canada qu'aux États-Unis. «Nous ne sommes plus très loin du fond en ce qui concerne les taux d'intérêt. Nous n'y sommes pas encore, mais nous sommes très près», a dit Marc Lévesque, analyste de la Banque TD.

À la Financière Banque Nationale, l'économiste Vincent Lépine estime que «la Fed doit faire face à une grave crise de confiance des consommateurs, comme en 1990 et 1981». Il rappelle que la politique de détente monétaire de la Fed ne prend généralement fin que lorsque la confiance est restaurée. Tout en soutenant cependant que «la banque centrale a déjà beaucoup fait, et comme les taux réels sont maintenant négatifs, il lui reste moins de marge de manœuvre. Cela signifie que l'essentiel de l'effort supplémentaire devra provenir

## TAUX

TAUX D'INTÉRÊT: LE CREUX EST ATTEINT (%)  
(PRÉVISIONS DU MOUVEMENT DESJARDINS)

	Taux préférentiel	Taux hypothécaire			Prêt consommation	Dépôt à terme		
		1 an	3 ans	5 ans		1 an	3 ans	5 ans
<b>2001</b>								
Octobre	4,50	4,90	6,15	6,90	9,50	1,50	2,70	3,60
Novembre	4,00	4,60	5,75	6,85	9,50	1,30	2,70	3,60
<b>2002</b>								
Janvier	3,75	4,60	6,25	7,05	9,50	1,30	2,90	3,70
Mars	3,75	4,60	6,55	7,30	9,50	1,30	3,05	3,80
Mai	3,75	4,85	6,55	7,30	9,50	1,40	3,05	3,80
Juillet	4,25	5,45	7,15	7,60	9,50	1,60	3,35	4,00
Septembre	4,75	5,45	7,15	7,60	9,50	1,60	3,35	4,00
Octobre	5,25	6,05	7,35	7,75	9,50	1,80	3,45	4,10

de la politique budgétaire.

Au Mouvement Desjardins, les économistes François Dupuis et Benoît P. Durocher prévoient que la baisse d'hier serait la dernière de l'actuel cycle d'assouplissement monétaire. Sur le marché obligataire, la hausse marquée des taux de moyen et de long terme devrait également appeler la fin de la tendance baissière des taux hypothécaires.

«Les derniers développements sur la scène économique et financière nous réconfortent dans notre scénario d'un retour graduel à une croissance près de son potentiel à compter du printemps 2002. Dans le contexte d'un tel scénario, l'atténuation des inquiétudes en ce qui concerne l'avenir de l'économie devrait signifier que le creux des taux d'intérêt de marché pourrait bien être derrière

nous», ont souligné les économistes du mouvement coopératif.

Ils n'anticipent toutefois pas de renversement brusque du loyer de l'argent. «La diminution des prix du pétrole et l'atténuation des pressions inflationnistes, avec le ralentissement de l'économie mondiale, devraient limiter la hausse des taux d'intérêt du marché obligataire de moyen et long termes», croient-ils.

## FTQ

SUITE DE LA PAGE B 1

devenir alors que 19 % des travailleurs syndiqués préféreraient pour leur part se désaffilier. Cela représenterait une clientèle appréciable, note-on, lorsqu'on tient compte du fait qu'un peu plus de 60 % des travailleurs québécois n'appartiennent toujours pas à un syndicat.

La bonne nouvelle pour les membres de la FTQ est qu'une forte majorité (53 %) de ceux qui voudraient s'affilier disent qu'ils préféreraient appartenir à cette centrale, contre 25 % qui n'expriment aucune préférence et 12 % qui opteraient pour un autre syndicat.

Les jeunes entre 18 et 24 ans s'avèrent à cet égard les plus favorables aux syndicats, 61 % d'entre eux disant vouloir rester ou devenir syndiqués, contre 51 % dans l'ensemble de la population active.

## Les jeunes et les femmes

Prenant acte du fait que l'avenir passe par les jeunes, les 1500 membres de la FTQ réunis à Québec jusqu'à vendredi sous le thème «Vers un syndicalisme sans frontières» ont étudié hier un projet de déclaration politique pour la jeunesse. Comprenant trois volets, celle-ci identifie comme premier objectif de sensibiliser les élèves du secondaire au rôle des syndicats, d'améliorer les services d'orientation scolaire ainsi que d'augmenter le nombre de stages professionnels offerts. Son deuxième volet en appelle à une réduction de la précarité de l'emploi, à une meilleure conciliation travail-famille et au développement de programmes de formation continue. Il en appelle finalement à un effort particulier des syndicats membres afin qu'ils fassent une place plus im-

portante aux jeunes dans leurs instances.

À l'heure du dîner, les congressistes ont bravé un vent glacial pour aller faire un saut devant l'Assemblée nationale et crier leur impatience face à la lenteur de la mise en application de Loi sur l'équité salariale. La veille, Henri Massé avait ni plus ni moins réclamé la démission de la présidente de la Commission de l'équité salariale, Jocelyne Olivier, l'estimant personnellement responsable de la dérive juridique de son organisme et du retard considérable qui a été pris par rapport aux échéances fixées.

«Quand les femmes de la FTQ sont rendues à sacrer plus que les hommes sur le plancher du congrès, a-t-il averti, c'est qu'elles sont vraiment en t... Et d'habitude, quand elles sont dans cet état-là, les affaires bougent vite.»

EN BREF

## CAE décroche un contrat d'une durée de sept ans avec Eurofighter

(Reuters) — CAE a remporté hier un contrat de 170 millions auprès de Eurofighter Simulation Systems (ESS) pour la fourniture de systèmes visuels pour son programme d'aviation de combat. Le contrat, d'une durée de sept ans, permettra à CAE d'offrir son matériel de simulation visuelle dans les programmes de formation pour le pilotage de l'avion de combat Eurofighter EF2000 Typhoon, a précisé le fabricant canadien dans un communiqué. Ce contrat est déjà inscrit au carnet de commandes de 2,7 milliards de CAE.

## Il définit toujours la catégorie automobile qu'il a créée.

Le RX 300 fut le premier véritable utilitaire sport de luxe. Et c'est toujours le seul à offrir un confort de roulement digne d'une Lexus tout en vous faisant bénéficier des capacités hors route d'un utilitaire sport pur-sang. Dotés d'un dispositif de contrôle du dérapage du véhicule, de quatre roues motrices, d'un régulateur de traction et de freins ABS, les RX 300 2002 répondront à toutes vos attentes. L'équipement des deux versions comprend : intérieur cuir, sièges avant chauffants,

panneau de toit transparent et rétroviseurs à atténuation électrochromique. Et alors que l'Édition Luxe a des garnitures en ronçe de noyer, l'Édition Sport, elle, est rehaussée de garnitures en aluminium brossé (et d'un aileron arrière). Tout cela dans un véhicule capable de vous emmener pratiquement n'importe où.

Pour contacter un concessionnaire Lexus ou en savoir plus : 1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

Le RX 300 Édition Luxe, au prix de 51 250 \$\*

Le RX 300 Édition Sport, au prix de 52 100 \$

PAR MOIS : 585\$<sup>†</sup>PAR MOIS : 595\$<sup>†</sup>

À la conquête de la perfection.



LE LEXUS RX 300 2002

\*Le taux d'intérêt de 7,6 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT : RX 300 (Groupe B). Taux d'intérêt de 7,6 % - Durée : 36 mois - PDSF : 51 250 \$ - Acompte ou échange équivalent : 9 900 \$ - Mensualité de location : 585 \$ - Dépôt de garantie : 500 \$ - Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si contenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 2 janvier 2002. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

†Le taux d'intérêt de 7,6 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT : RX 300 (Groupe C). Taux d'intérêt de 7,6 % - Durée : 36 mois - PDSF : 52 100 \$ - Acompte ou échange équivalent : 9 900 \$ - Mensualité de location : 595 \$ - Dépôt de garantie : 500 \$ - Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si contenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 2 janvier 2002. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

## ÉCONOMIE

## ADM abolit 60 postes

La société conclut par ailleurs une entente avec son syndicat des cols bleus

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Aux prises avec une diminution marquée des activités dans le transport aérien, la société Aéroports de Montréal (ADM) a annoncé hier qu'elle abolira 60 postes, soit près de 10 % de ses effectifs.

Le président-directeur général d'ADM, James Cherry, a expliqué que la restructuration touchera tant le siège social que les aéroports de Dorval et Mirabel, «principalement en raison de la diminution marquée des activités dans l'industrie du transport aérien». Il y aura abolitions et fusions de certains postes, le tout devant résulter ultimement en l'abolition de 60 postes, a précisé ADM dans un bref communiqué.

M. Cherry justifie également l'adoption du plan de restructuration par une baisse actuelle de l'achalandage de 25 %, baisse qui pourrait résulter en une «rédefini-

tion» de la phase deux des travaux à l'aéroport de Dorval. Il précise toutefois que ces travaux «seront tout de même réalisés au cours du même horizon 2003-05».

Le p.-d.g. fait valoir que lorsqu'un tel ralentissement se manifeste dans l'industrie, «il peut s'écouler plusieurs années avant de retrouver un niveau d'achalandage semblable». La direction affirme «étudier tous les scénarios possibles afin de réduire au minimum les pertes d'emploi».

Au même moment, le Syndicat des employés des aéroports de Montréal, affilié à la CSD, représentant 250 cols bleus, annonçait qu'il avait conclu lundi une entente pour renouveler sa convention collective avec ADM. L'entente prévoit une clause protégeant les travailleurs contre les mises à pied qui pourraient survenir à la suite du recours à la sous-traitance. Une autre clause permet à un employé bénéficiant de la sécurité d'emploi depuis la cession au sec-

teur privé des aéroports de demander un départ volontaire, à six semaines d'avis, tout en bénéficiant d'une prime de cinq à douze mois de salaire.

Le contrat de travail, qui verra à échéance le 31 mars 2004, accorde des augmentations de 2,25 % la première année, de 2,5 % la deuxième année et de 2,75 % la troisième année, en plus d'une rétroactivité et d'une refonte de l'échelle salariale. Le contrat était échu depuis un an, rapporte Martin LaSalle, du Service des communications de la CSD.

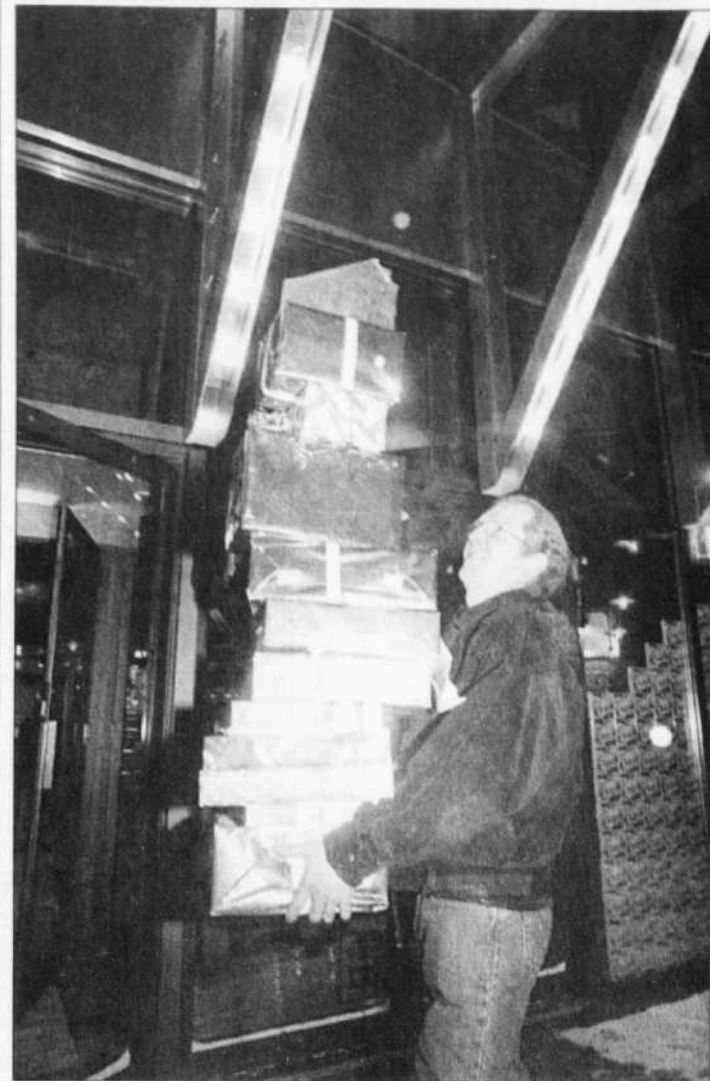
Aéroports de Montréal avait dévoilé, plus tôt dans la journée, les résultats financiers du trimestre couvrant notamment la période des attentats du 11 septembre, c'est-à-dire pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2001. «À la lumière des résultats préliminaires des dernières semaines et de la situation générale qui prévaut dans le secteur de l'aviation commerciale, il nous

faut envisager, d'ores et déjà, des diminutions importantes de revenus pour le quatrième trimestre», a commenté M. Cherry.

Les résultats financiers du dernier trimestre d'ADM sont pourtant positifs. Ainsi, ADM a enregistré un excédent des revenus sur les charges de 7,3 millions, soit une hausse de 2,6 millions par rapport à la même période en 2000. Le chiffre d'affaires consolidé a été de 49,1 millions, en hausse de 1,9 % par rapport à la même période en 2000. Mais cette hausse s'explique principalement par les revenus provenant des frais d'améliorations portuaires (hausses à Dorval et instaurés à Mirabel).

M. Cherry s'attend à ce que les coûts relatifs aux nouvelles mesures de sécurité, «bien qu'ils ne soient pas perceptibles pour la période terminée le 30 septembre», aient «un impact significatif» sur les frais d'exploitation lors du prochain trimestre.

## Achats des Fêtes



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Conseil québécois du commerce de détail s'attend à ce que les ventes au détail augmentent de 1,5 % par rapport à la période des Fêtes de l'année dernière.

## Les Québécois devraient être au rendez-vous

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Les Québécois devraient être au rendez-vous dans les centres commerciaux pour la période des Fêtes.

«Les consommateurs québécois auront encore l'esprit de Noël, a affirmé le président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail, Gaston Lafleur, en conférence de presse hier matin. Nous considérons que la période sera positive.»

Le conseil s'attend à ce que les ventes au détail, excluant les ventes dans le secteur automobile, augmentent de 1,5 % par rapport à la période des Fêtes de l'année dernière. Pour le conseil, la période des Fêtes couvre le dernier trimestre de l'année. «Compte tenu du contexte économique actuel, c'est intéressant», a affirmé M. Lafleur.

Il a déclaré qu'il devrait également y avoir un équilibre entre les inventaires en magasin et les prévisions de vente. «Si nos consommateurs s'attendent à des ventes de feu, à des liquidations de masse, ils pourraient se tromper», a-t-il soutenu.

## Sondage

Le conseil a basé ses prévisions notamment sur un sondage effectué par la firme Léger Marketing auprès de 1011 Québécois entre le 6 et le 12 novembre dernier. Plus de 60 % des répondants ont indiqué qu'ils dépenseront un montant égal à celui qu'ils ont dépensé l'année dernière pour leurs achats du temps des Fêtes. Plus de 8 % ont déclaré qu'ils dépenseront un montant supérieur, alors que 29 % ont affirmé qu'ils dépenseront un montant inférieur.

M. Lafleur a affirmé que les consommateurs qui disaient vouloir dépenser un montant égal à l'année précédente finissaient tou-

jours par dépenser davantage. Il a ajouté que les consommateurs qui disaient vouloir dépenser davantage compensaient amplement pour ceux qui dépensaient moins parce qu'il s'agissait généralement de personnes à revenus plus élevés que la moyenne.

La période des Fêtes 2000 avait été plutôt difficile, avec une augmentation de seulement 0,9 % des ventes au détail par rapport à la même période l'année précédente. Le Conseil québécois du commerce au détail avait prévu une augmentation de 3 %.

M. Lafleur a indiqué que quelques facteurs jouaient en faveur d'une meilleure performance cette année. Ainsi, le ralentissement économique et les attentats terroristes du 11 septembre ont incité plusieurs personnes à réduire leur déplacement et à demeurer chez elles. Elles ont donc entrepris de dépenser davantage sur des rénovations à la maison et sur des produits de divertissement, comme le cinéma maison et les plateformes de jeu.

M. Lafleur a également déclaré que la décision du gouvernement québécois d'injecter rapidement 250 millions dans les poches des bénéficiaires du crédit d'impôt pour la TVQ devrait avoir un impact positif sur la consommation.

Ainsi, 57,5 % des répondants au sondage ont affirmé que la situation économique actuelle n'influencera pas leurs achats du temps des Fêtes. Cependant, une majorité de non-francophones, soit 54,7 %, ont soutenu que le contexte économique influencerait leurs achats. M. Lafleur a attribué cette situation à ce qu'il a appelé «l'effet CNN»: les non-francophones écoutent davantage CNN et les réseaux américains, qui accordent une attention importante aux attentats terroristes et à la guerre en Afghanistan.

## Transformation de l'aluminium

## La Côte-Nord serait victime d'un «apartheid»

Selon Mario Dumont, les politiques d'Investissement Québec favorisent indûment la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

MICHEL HÉBERT  
PRESSE CANADIENNE

Québec — La Côte-Nord serait victime d'un «apartheid économique», d'après le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont.

Investissement Québec favorise la transformation de l'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean en accordant un crédit d'impôt de 40 % sur la masse salariale. Cela risque de brimer la Côte-Nord, où les alumineries Alcoa et Alouette, à Baie-Comeau et à Sept-Îles, pourraient être tentées de transformer leurs lingots dans la «Vallée de l'aluminium», au Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est ce que craignent les intervenants économiques du milieu, qui s'en sont confiés à M. Dumont.

«Non seulement la Côte-Nord n'a-t-elle pas accès aux mesures

d'aide à la transformation de l'aluminium, mais il existe une clause spéciale d'exclusion pour empêcher que les activités de transformation de l'aluminium se fassent sur la Côte-Nord», a lancé hier le chef de l'ADQ à l'Assemblée nationale.

Il a d'ailleurs cité la directive d'Investissement Québec qui mentionne que «les activités de fabrication de produits finis ou semi-finis à partir de minéraux non métalliques (c'est-à-dire la production et la transformation d'alumine ou d'aluminium...) sont spécifiquement exclues» du crédit d'impôt destiné aux projets de transformation dans les régions ressourcées.

Réaction du premier ministre  
Surpris, le premier ministre Bernard Landry a fermement

nié hier que son gouvernement endossait une telle mesure de discrimination.

«Ce n'est pas parce qu'il y a la Vallée de l'aluminium que les autres régions du Québec, où il se produit de l'aluminium, sont exclues des programmes gouvernementaux», a-t-il soutenu en rappelant que le «programme des grands projets» s'applique partout au Québec.

«S'il y a un investissement dans la transformation de 100 millions à Sept-Îles demain matin, le programme s'applique, de même que tous les autres soutiens: Société générale de financement, Investissement Québec, Caisse de dépôt et placement», a précisé M. Landry.

«Les programmes gouvernementaux vont s'appliquer à fond sur la Côte-Nord comme ailleurs, sauf qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean il y en a plus», a-t-il ajouté en signalant les pressions faites par le gouvernement sur Alcan et Alouette pour qu'elles fassent de la transformation de l'aluminium au Québec.

## Quatre millions de bénéfice net au quatrième trimestre

## Harris Bank et la banque d'affaires font plonger le bilan de la BMO

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le dernier bénéfice net trimestriel de la Banque de Montréal, au 31 octobre, était un piètre quatre millions, en dégringolade par rapport aux 485 millions dégagés un an plus tôt.

Pour l'exercice annuel, quand même, le profit s'exprime largement dans les 10 chiffres, soit 1,47 milliard, mais en baisse sur les 1,86 milliard obtenus en 2000, annonçait hier l'institution.

La «conjuncture économique difficile» a amené ces résultats en baisse, a affirmé le président Tony Comper; par contre, le rendement de l'avoir des actionnaires, à 13,8 %, «témoigne de la stabilité de

la BMO, «la seule» en Amérique du Nord où ce rendement s'est maintenu à au moins 13 % chacune des 12 dernières années.

Au quatrième trimestre, des radiations d'actif et des provisions pour perte plus élevées expliquent la chute; sans cela, la banque fondée en 1817 aurait dégagé un profit de 109 millions sur les trois mois. Il y a quelques semaines déjà, la Banque de Montréal prévenait que la provision du trimestre pour créances douteuses grimperait fortement, à 546 millions contre 116 millions un an plus tôt. Sur 12 mois, la provision totalise 880 millions, contre 400 millions en 2000.

La Harris Bank, la division ba-

sée à Chicago, est responsable d'environ 200 millions dans ce poste budgétaire; le Midwest connaît en effet des difficultés dans les secteurs de l'automobile et de l'acier, entre autres. Les activités de banque d'affaires, vulnérables à l'instabilité du marché des actions, ont subi une perte de 116 millions au trimestre, contre un bénéfice de 158 millions en 2000.

Dans le groupe «particuliers et entreprises», le profit est descendu à 197 millions, comparativement à 215 millions l'an dernier; le volume d'affaires a crû aux États-Unis, soit avec les prêts aux particuliers et petites entreprises, les prêts hypothécaires et les dépôts.

## Avant de faire une percée dans le reste du Canada

## La Maison des Futailles acquiert Sélection Arvin

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

La Maison des Futailles a fait l'acquisition de Sélection Arvin, un représentant de vins et de spiritueux hauts de gamme.

«Cette acquisition nous permet de rejoindre une gamme de clients qui sont de très haut prestige et qui sont reconnus à travers le monde, a déclaré le président et chef de la direction de la Maison des Futailles, Gabriel Savard. Cela nous permet de compléter notre propre gamme et de gagner beaucoup en notoriété et en crédibilité afin de jouer le rôle panca-

nadien que nous amorçons et que nous allons consolider au cours des prochains mois.»

Sélection Arvin, de Montréal, était la propriété d'un couple, M. et Mme Archat, qui avait monté au cours des années un choix de produits prestigieux, comme le champagne Poi Roger, le bourgogne Chanson et le porto Ramos Pinto. Sélection Arvin avait un contrat exclusif de distribution de ces produits sur l'ensemble du territoire québécois. Sélection Arvin a des ventes annuelles de six millions. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

M. Savard a noté que, jus-

qu'ici, la Maison des Futailles avait eu très peu de contrats de représentation. «Nous sommes avant tout des producteurs de vins et de spiritueux. Nous voulions avoir une gamme prestigieuse de niveau supérieur pour compléter notre gamme.»

La Maison des Futailles, une société fondée en 1922, a un portefeuille de 200 produits qui comprennent notamment les vins Girardin et Noble France et la vodka Kamouraska. Il s'agit du troisième producteur de vin au Canada, après les sociétés ontariennes Vincer et Andrés.

M. Savard a affirmé que la Mai-

son des Futailles entendait profiter de sa gamme élargie et diversifiée pour effectuer une percée dans le reste du Canada, surtout en Ontario et en Alberta. «Nous entendons apporter une gamme de vins complémentaires à ce qui existe déjà.» Il a indiqué que la Maison des Futailles fera des annonces au cours des prochaines semaines qui lui permettront de consolider son rôle à l'échelle canadienne.

La Maison des Futailles a deux actionnaires, la Société des alcools du Québec et le Fonds de solidarité FTQ. Avec 150 employés, elle a un chiffre d'affaires de 100 millions.

Dîners  
d'affaires

L'Armoricaïn  
FINE CUISINE FRANÇAISE

LE CÉLÈBRE BRETON  
VOUS PROPOSE  
Pour les parties de fin d'année  
• DE CONSTRUIRE LE MENU AVEC VOUS  
• D'ÉTABLIR UN PRIX  
• DE VOUS RÉSERVER UN SALON  
OU UNE SALLE À VOTRE CHOIX

Il serait prudent de réserver

1550, RUE FULLUM  
(COIN MAISONNEUVE)  
(514) 523-2551  
www.armoricaïn.com

Espace fumeur et non-fumeur  
Stationnement facile et gratuit

POUR ANNONCER DANS CE GROUPEMENT,  
CONTACTEZ MICHELINE RUELLAND AU 985-3322  
MRUELLAND@LEDEVOIR.COM

LE MARCHE Boursier

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z for various stocks.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

TORONTO

Des titres, transigés hier sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

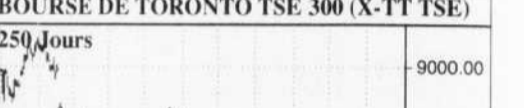
Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var. for various indices and sectors.

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table with columns: Devise, Taux, Volume, Haut, Bas, Diff. Var.

COUP D'ŒIL



BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-T TSE)

La Bourse de Toronto

Table with columns: TSE 35, TSE 100, TSE 200, TSE 300, Indices financiers, Mines et métaux, Pétrolières, Industrielles, Aériennes, Pâtes et papiers, Consommation, Immobilier, Transport, Pipelines, Services publics, Communications, Ventes au détail, Sociétés de gestion.

Canadian Venture

Table with columns: Indice Composé, 30 Industrielles, 20 Transports, 15 Services publics, 65 Dow Jones Composé, Composite NYSE, Indice AMEX, S&P 500, NASDAQ.

Le Marché Américain

Table with columns: BOMBAARDIER INC, INCO, NORANDA, BARRICK GOLD, PLACER DOME, KENNEDY DRESSER INDUSTRIES, BHP BILLITON, RIO TINTO, VULCAN, BARRICK GOLD, PLACER DOME, KENNEDY DRESSER INDUSTRIES, BHP BILLITON, RIO TINTO, VULCAN, BARRICK GOLD, PLACER DOME, KENNEDY DRESSER INDUSTRIES, BHP BILLITON, RIO TINTO, VULCAN.

Les plus actifs de Toronto

Table with columns: Compagnies, Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (\$), Var. (%).

Les plus actifs du Canadian Venture

Table with columns: Compagnies, Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (\$), Var. (%).

decisionplus.com

Ne jouez plus à pile ou face avec la bourse

Téléphone: (514) 392-1366 - Sans frais: 1-877-392-1366

www.marketvisionplus.com

LA CHRONIQUE

Vos placements avec Claude Chasson

Le mardi et samedi dans LE DEVOIR

## ÉCONOMIE

Mise en faillite des États

# Le FMI met un projet en avant

MARK EGAN  
REUTERS

Washington — Le Fonds monétaire international (FMI) a présenté lundi soir un projet aux termes duquel un pays en difficulté pourrait demander sa mise en faillite lorsque sa dette devient insurmontable.

Anne Krüger, première directrice générale adjointe du FMI, a déclaré qu'une telle disposition comblerait «un trou béant» dans le système financier mondial, qui ne met actuellement aucun mécanisme officiel de faillite à la disposition des États en difficulté.

Ce projet permettrait à des États de bénéficier de la protection déjà assurée dans de nombreux pays aux entreprises en faillite. Sa mise en application prendrait toutefois des années, ce qui exclut que des pays tels que l'Argentine puissent en bénéficier à court terme.

Le dossier sera examiné en décembre par le conseil du FMI. Celui-ci serait chargé de superviser l'application des nouvelles dispositions, par lesquelles le créancier serait libre d'accorder au pays concerné un blocage de sa dette, afin de négocier une restructuration cohérente.

Anne Krüger, qui a présenté le projet au cours d'une allocution prononcée au National Economists Club, a précisé que quatre des pays du G7, dont les États-Unis et la Grande-Bretagne, s'étaient déclarés «fortement favorables» à cette hypothèse. Les trois autres membres n'ont pas encore pris position.

Cette question a déjà été évoquée sans succès dans le passé, en raison de l'opposition des États-

Unis, eux-mêmes soumis à des pressions de Wall Street. Mais comme Washington cherche actuellement un moyen de réduire le recours aux plans de sauvetage par le FMI, le projet a refait surface.

## Quatre principes de base

«Dans l'état actuel des choses, trop de pays ayant un endettement insurmontable restent trop longtemps inactifs, ce qui alourdit inutilement les coûts économiques qu'ils subissent et en impose d'autres à la communauté internationale, qui doit recoller les morceaux», a observé Anne Krüger.

Le système, a-t-elle expliqué, reposerait sur quatre principes:

- les créanciers ne pourraient perturber les négociations en cherchant un recours auprès de leurs propres tribunaux nationaux, ce qui s'est produit en 1997 à l'égard du Pérou;

- les États devraient négocier de bonne foi et sans favoriser certains créanciers, disposition exigeant des garanties de politique économique saine;

- les créanciers seraient encouragés à poursuivre leurs prêts aux pays endettés en bénéficiant d'une priorité sur la dette antérieure;

- un accord serait possible avec la majorité des créanciers et non par approbation unanime.

Anne Krüger a exprimé l'espoir que la mise en place d'un mécanisme officiel de faillite encourage les États et leurs créanciers à régler leurs problèmes par eux-mêmes, sans recourir à l'aide du FMI ou d'autres instances.

Le rôle du FMI dans ce système serait essentiel. Il lui appartiendrait de décider du moment où il

convient d'approuver la demande de protection présentée par tel ou tel pays. Anne Krüger a toutefois souligné la nécessité d'un système judiciaire indépendant afin d'arbitrer les différends entre débiteurs et créanciers.

Afin de contraindre les États à la bonne foi dans les négociations, le blocage de leurs dettes ne durerait que quelques mois, et sa prorogation exigerait l'approbation du FMI. Celui-ci limiterait ses octrois de fonds à la reconstitution des réserves de changes et au paiement des services et importations essentiels, sans aucune aide supplémentaire pour aider les pays créanciers à rembourser leur dette après restructuration.

Le projet supposerait la mise en place temporaire d'un contrôle des changes, afin d'éviter une spéculation sur les monnaies.

Les entreprises privées pourraient également avoir besoin de protection, puisque la mise en place d'un contrôle temporaire des capitaux les empêcherait de rembourser les sommes dues à des sociétés ou des investisseurs étrangers. Effectués sur un compte bloqué, leurs versements seraient payables après la levée des contrôles des capitaux.

## Myriade de problèmes

Depuis la crise financière asiatique de 1997-99, le FMI a dû faire face à une myriade de problèmes af-

fectant le système financier mondial. La crise avait commencé en Thaïlande par une dévaluation du baht avant de faire tache d'huile dans toute la région et de s'étendre jusqu'à la Russie et au Brésil. Malgré l'amélioration survenue depuis lors, la situation n'a guère progressé quant à l'attitude à adopter face aux pays écrasés par une montagne de dettes.

Jamais le problème n'a été aussi évident qu'actuellement. L'Argentine a frôlé le défaut de paiement sur une dette de 132 milliards de dollars américains, malgré deux aides d'urgence de 40 milliards et de huit milliards accordées par le FMI en décembre dernier, puis en août.

Si le mécanisme actuellement envisagé avait existé, a expliqué Anne Krüger, l'Argentine aurait pu demander à bénéficier d'une protection en mars. Cela aurait épargné au FMI son deuxième versement de huit milliards, consenti pour éviter «le chaos», selon ses propres termes.

Si un système international de faillite était en place, il ne serait pas impossible que la dette de l'Argentine soit supérieure à ce qu'elle est actuellement, ce qui bénéficierait aux créanciers, a-t-elle ajouté.

L'Argentine tente d'obtenir des créanciers la réduction du taux d'intérêt applicable aux quelque 60 milliards de sa dette intérieure. On ignore toutefois si elle obtiendra satisfaction.

Ce projet permettrait à des États de bénéficier de la protection déjà assurée dans de nombreux pays aux entreprises en faillite

EN BREF

## Légère baisse de la part individuelle de la dette

(PC) — Au 31 mars dernier, chaque personne au Canada payait sous un passif de 17 605 \$, sa part de la dette contractée par l'État fédéral, selon les données de Statistique Canada. Le fardeau est moins lourd que les 19 684 \$ dus par chacun en 1997; mais il reste énorme comparativement aux malheureux 863 \$ que devait en moyenne chaque Canadien en 1971. Ces montants proviennent du relevé de l'agence sur «l'excédent du passif sur l'actif financier», maintenant établi à 545,3 milliards, en baisse de 2,9 % sur les 561,7 milliards du 31 mars 2000. Cette année, l'actif financier du Canada était à 99,6 milliards et le total de son passif, à 644,9 milliards. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut, la dette accumulée atteint le taux le plus bas constaté depuis 1986, soit 49,8 %, comparativement à 54,5 % en 2000. En 1971, elle ne s'élevait qu'à 19,9 % du PIB.

## Nouvelle baisse de la confiance

(AFP) — L'indice de confiance des consommateurs américains dans leur économie a baissé de 3,1 points en novembre, son cinquième recul mensuel consécutif, et se retrouve à son niveau le

plus bas depuis février 1994, a indiqué hier le Conference Board, un institut de conjoncture privé. Les analystes tablaient sur une hausse de 0,5 point de ce baromètre très suivi. En octobre, l'indice avait plongé de 11,7 points, un chiffre révisé par rapport à la chute de 11,5 points annoncée initialement.

## Le National Post vise l'équilibre

(Reuters) — Le quotidien National Post dispose de 12 mois pour arrêter les pertes et atteindre le point d'équilibre financier, a averti le patron de CanWest Global Communications dans une entrevue qui sera publiée cette semaine. Lancé en 1998 pour concurrencer le Globe and Mail, le National Post n'a pas réussi encore à dégager un bénéfice. Le président du conseil de CanWest, Izzy Asper, a dit dans une entrevue avec l'Ivey Business Journal que le National Post devait «stopper l'hémorragie» et atteindre le point d'équilibre financier d'ici 12 mois. CanWest a acquis le plein contrôle du National Post en août dernier en rachetant la participation de l'éditeur Conrad Black. CanWest a éliminé 120 emplois en septembre afin d'endiguer les pertes. Les dirigeants de CanWest ont depuis réitéré leur appui au National Post, en dépit de conjonctures voulant que le quotidien ne délaisse l'actualité générale pour revenir à ses racines, soit la finance et l'économie.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### ADJOINT (E) À L'ÉDITEUR



Importante maison d'édition de littérature générale au Québec, Les Éditions de l'Homme, recherche un(e) candidat(e) pour occuper le poste d'adjoint(e) à l'éditeur.

Le travail consiste principalement à assister l'éditeur sur les projets d'édition.

Le candidat possède une bonne expérience dans l'édition et est prêt à prendre en main des projets et de les mener jusqu'à l'étape de révision. De plus, le candidat devra réunir les qualités suivantes :

- Le respect des auteurs et de leurs efforts
- la capacité de travailler en équipe
- le sens du travail bien fait
- la fierté de publier des ouvrages de tous genres : livres pratiques, beaux livres, essais
- le sens de l'autonomie

Veillez faire parvenir avant midi le 29 novembre 2001, votre curriculum vitae à :

Madame Pascale Morin  
Les Éditions de l'Homme  
955, rue Amherst  
Montréal (Québec)  
H2L 3K4

ou par télécopieur au numéro (514) 597-0370

N.B. Seulement les candidats(es) répondant aux critères ci-haut mentionnés recevront un accusé de réception.

### Contrôleur (euse)



L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) qui regroupe les producteurs québécois indépendants de disques, de spectacles et de vidéo, est à la recherche d'un(e) contrôleur(euse) à temps complet.

#### Sommaire de la fonction

Sous la supervision de la directrice générale, le ou la contrôleur(euse) aura le mandat de gérer la comptabilité dans son ensemble, notamment de :

- Gérer la trésorerie, la paie, les comptes à recevoir et à payer, etc.;
- Préparer les budgets annuels et ceux des projets spéciaux et en assurer le suivi;
- Bâter des états financiers trimestriels et annuel, préparer les rapports gouvernementaux et les dossiers de vérification;
- Négocier avec certains fournisseurs de biens et de services et assurer le suivi des dossiers avec ces fournisseurs.

#### Exigences

Détentrice d'un diplôme universitaire en comptabilité, la personne doit avoir une expérience d'au moins 3 ans en comptabilité et de préférence dans le milieu culturel. La personne devra posséder une parfaite maîtrise des systèmes informatiques et des logiciels de bureautique.

Ayant une bonne connaissance du français et de l'anglais, la personne doit également être reconnue pour son autonomie et sa rigueur professionnelle en plus d'être structurée et méthodique.

Les entrevues auront lieu dans la semaine du 10 décembre 2001 pour une entrée en fonction prévue pour le 28 janvier 2002.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par télécopieur ou à l'adresse suivante, au plus tard à 17h00 le vendredi 7 décembre 2001 :

ADISQ  
Ressources humaines / poste comptabilité  
6420, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2R7  
Télécopieur : (514) 842-7762

L'ADISQ ne communiquera qu'avec les personnes retenues en entrevue.

Concours numéro C2001-290-022

Le Collège Montmorency sollicite des candidatures pour combler le poste de :

### ADJOINT OU ADJOINTE À LA DIRECTION DES ÉTUDES ORGANISATION SCOLAIRE

Sous l'autorité du Directeur des études, l'Adjoint ou l'Adjointe ayant plus particulièrement la responsabilité de l'organisation scolaire exerce des fonctions de gestion de programmes et de gestion des activités et des ressources ayant trait à l'organisation de l'enseignement.

L'Adjoint ou l'Adjointe à la D.É. fait parti du comité de gestion éducative et contribue à la définition des orientations et des objectifs liés à la Mission éducative du Collège.

Dans le cadre de l'organisation de l'enseignement, de façon plus particulière, il ou elle est responsable des activités suivantes :

- Prévient de la clientèle étudiante de l'enseignement régulier pour fins budgétaires et d'attribution des ressources enseignantes;
- Planification, organisation et répartition de la tâche, identification des postes ou charges à combler, gestion de la masse salariale du personnel enseignant, création et transmission de données statistiques;
- Élaboration du projet d'allocation des ressources enseignantes selon les disciplines conformément à la convention collective et approbation de la répartition des tâches de chaque département;
- Sélection et engagement du personnel enseignant, en collaboration avec la Direction des ressources humaines;
- Prestation des cours, suivi des absences et gestion des congés à long terme du personnel enseignant en collaboration avec la Direction des ressources humaines et conformément à la convention collective;
- Gestion des locaux d'enseignement, des salles de laboratoires et des bureaux d'enseignants et suivi des modifications et des transformations;
- Planification et organisation et supervision des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à l'enseignement, gestion des budgets de fonctionnement et d'investissement en collaboration avec l'Adjointe administrative;
- Participation à la gestion des programmes;

Il ou elle participe au comité des relations de travail des enseignants, au comité du plan directeur, au comité MAO et à tout autre comité, s'il y a lieu. Il ou elle effectue toutes autres tâches liées aux programmes d'études et aux opérations administratives de la direction des études.

#### QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié;
- Habileté au travail d'équipe et leadership d'entraînement;
- Bonne connaissance du milieu collégial et de l'organisation de l'enseignement;
- Excellente communication écrite et orale;
- Capacité d'utiliser des outils informatiques;
- Cinq (5) années d'expérience dans le milieu de l'éducation, notamment :
  - à l'enseignement ou au soutien à l'enseignement;
  - de coordination d'équipes de travail;
  - de supervision et de gestion du personnel;

Pouvoir démontrer un intérêt pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement et à la recherche et au traitement documentaire serait un atout;

Une connaissance du logiciel COBA / pédagogie serait aussi un atout.

#### RÉMUNÉRATION :

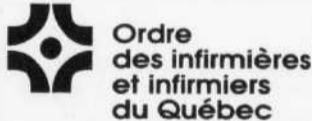
La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues par le règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel. L'échelle de traitement applicable se situe entre 55 382\$ et 73 529\$ (échelle en révision).

Toute personne intéressée à ce poste, doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le vendredi 7 décembre 2001, 12h00 :

Collège Montmorency  
Direction des ressources humaines  
475, boul. de l'Avenir  
LAVAL, Québec H7N 5H9  
candidatures@cmontmorency.qc.ca  
Télécopieur : 450-975-6113

Reussir Ensemble!

COLLEGE MONTMORENCY



L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIQ) est une corporation professionnelle poursuivant une mission de protection du public et regroupant plus de 64 000 membres.

## DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES JURIDIQUES

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIQ) est à la recherche d'un(e) directeur(trice) des services juridiques, dans un contexte de réforme des lois professionnelles et de réorganisation des services de santé.

Sous l'autorité de la Présidente et du Bureau de l'Ordre, vous jouerez un rôle de conseil dans l'élaboration et la réalisation de projets comportant notamment la réglementation professionnelle, le développement de la profession infirmière et la régie interne de l'organisme. Vous serez appelé(e) à participer aux diverses étapes de ces réalisations et aurez à gérer des situations complexes qui exigeront une grande aisance pour les communications et la négociation ainsi qu'un fort potentiel pour définir et transmettre rapidement des solutions. Votre regard critique et objectif permettra de porter le point de vue institutionnel et normatif relatif aux ordres professionnels auprès de toutes les instances externes et internes notamment, l'Office des professions du Québec, les ordres régionaux, le comité administratif et le secrétariat général de l'Ordre.

Vous démontrez une aptitude particulière pour la rédaction d'opinions, de mémoires et maîtrisez l'anglais autant que le français. Vous êtes familier(ère) avec le milieu de la santé et avez acquis entre 10 et 15 ans d'expérience variée devant les tribunaux administratifs et civils, en pratique privée ou en contentieux public, plus particulièrement en droit administratif et professionnel.

Vous faites preuve d'une grande disponibilité pour répondre aux besoins des différentes directions de l'organisme qui auront à faire valider d'un point de vue juridique, des projets et des documents de types variés. Votre capacité de travailler avec une équipe multidisciplinaire et de diriger une équipe de juristes, jumelée à des aptitudes particulières pour définir les orientations et guider l'équipe vers les objectifs fixés seront mises à profit. Une bonne compréhension des enjeux politiques et institutionnels de l'organisme, une indépendance fonctionnelle ainsi qu'un leadership à la fois fort et discret sont des qualités essentielles.

Le salaire de base se situe entre 76 000 \$ et 98 000 \$.

Si vous possédez les qualités requises, l'intérêt et présentez un dossier académique professionnel de premier ordre, vous êtes invité(e) à joindre à votre curriculum vitae un document expliquant les raisons qui vous incitent à proposer votre candidature, **le tout avant le 17 décembre 2001**, à Madame Ginette Quirion, Bureau de la Présidente, Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 4200, boul. Dorchester Ouest, Montréal (Québec) H3Z 1V4.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifesteront de l'intérêt, toutefois, nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue.

Maison d'édition à Montréal  
recherche

**CHEF DE FABRICATION**

Formation pertinente requise.  
Possédant au moins 5 ans d'expérience.  
Gestion et administration complète de la fabrication des ouvrages et du matériel de promotion. Coordination des sous-traitants.  
Temps plein, anglais apprécié, maîtrise de QuarkXPress, Excel et Word.

Merci d'envoyer votre candidature à :

Le Devoir,  
2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage,  
Montréal, Qc H3A 3M9  
Numéro de dossier : 1605

**INTER PARES**  
WORKING FOR CHANGE. AMONG EQUALS.  
DELIVERING FOR THE CHANGEMENT. ENTRE ÉGAUX.

**AGENTE OU AGENT DE PROGRAMME**

Inter Pares, organisation canadienne qui œuvre à la promotion de la justice sociale au niveau international, est à la recherche d'une personne qui assumera des responsabilités pour son programme Amérique latine : développement et gestion d'un programme d'activités, travail de coalition, recherche et représentation politique.

Nous recherchons une personne engagée en faveur de la justice sociale, autonome mais capable de travailler en équipe, qui possède une pensée analytique et stratégique, une excellente maîtrise écrite et parlée de l'anglais et de l'espagnol, et qui est disponible pour travailler à des heures irrégulières et voyager. La maîtrise des logiciels courants incluant le traitement de texte et une base de donnée est requise.

Le salaire annuel est de 43 813 \$ avec de généreux avantages sociaux. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae et une lettre de présentation au Comité de sélection, Inter Pares, 58, rue Arthur, Ottawa, ON, K1R 7B9 ou par télécopieur au (613) 594-4704 avant le 10 décembre à 9h00. Les personnes retenues seront contactées dans la semaine du 17 décembre pour fixer une date d'entrevue dans la semaine du 7 janvier 2002. Pour plus de détails veuillez consulter le site [www.ccic.ca](http://www.ccic.ca)

**RES**  
RECHERCHE EN SERVICES DE LA SECONDE ÉCHÉLON  
RECRUTEMENT PROFESSIONNEL D'ADJOINTS

**DIRECTEUR/DIRECTRICE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES RESSOURCES HUMAINES**

Le Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest de Montréal (RESO) est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice des services administratifs et des ressources humaines. Sous la responsabilité de la direction générale, cette personne supervise et coordonne les opérations budgétaires et comptables ainsi que la gestion des ressources matérielles et humaines.

La direction des Services administratifs (80% de la tâche) comprend la préparation des états financiers, des prévisions budgétaires, des rapports financiers, le développement et l'application des systèmes et procédures de contrôle interne et la gestion des équipements et du réseau informatique.

La direction des Ressources humaines (20% de la tâche) comprend la supervision des politiques de ressources humaines (évaluation, formation), des relations de travail et de l'application de la convention collective.

EXIGENCES: Diplôme universitaire en administration; expérience pertinente (5 ans minimum); capacité en gestion de personnel; connaissance des logiciels comptables informatisés.

SALAIRE: Entre 50,000\$ et 60,000\$ selon l'expérience et les politiques en vigueur dans l'organisme. Date d'entrée en fonction: 7 janvier 2002

Faire parvenir votre cv. à madame Danielle Doré, avant le mercredi 5 décembre 2001, à midi, par la poste au 1751, rue Richardson, bureau 6509, Montréal (QC) H3K 1G6, par télécopieur au (514) 931-4317 ou par courrier électronique: [ddore@resomt.com](mailto:ddore@resomt.com).

Aucune autre information ne sera transmise par téléphone. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Pour plus d'information sur le RESO, vous pouvez consulter notre site Internet à : [www.resomt.com](http://www.resomt.com).

LE DEVOIR

# LES SPORTS

## BASEBALL

### Une lueur d'espoir Paul Delage Roberge pense qu'il est toujours possible de sauver les Expos

PRESSE CANADIENNE

Alors que la dissolution probable des Expos de Montréal pourrait se muer en mise en tutelle par les propriétaires du baseball majeur, Paul Delage Roberge, président des boutiques San Francisco et actionnaire minoritaire de l'équipe montréalaise, pense qu'il y a encore une mince lueur d'espoir.

«J'aimerais encore qu'on trouve une solution», a-t-il déclaré hier lors d'un dîner au 14<sup>e</sup> déjeuner annuel des prix Distinction de l'école de gestion John-Molson.

«Je pense encore qu'on a un an devant nous. Peut-être que tantôt il y aura des investisseurs québécois ou américains qui vont désirer acquiescer les actions des Expos et récupérer le baseball à Montréal.»

La saga des Expos a laissé un goût amer à nombre d'investisseurs québécois. Malgré tout, M. Roberge ne repousse pas d'emblée une participation financière si un revirement de situation se produisait.

«Ce fut une belle expérience que d'avoir pu garder les Expos à Montréal toutes ces années. Si jamais un autre groupe se manifesterait, nous serions intéressés à regarder aussi...»

Lucide, l'actionnaire minoritaire des Expos ne se fait quand même pas d'illusions. «Écoutez, les Expos sont partis. Il s'agit juste d'un sursis

[la tutelle] d'un an. Aujourd'hui, ils sont partis. Mais on ne sait jamais. Quand une nouvelle convention va être signée, ce sera plus facile de faire vivre une équipe de baseball.»

Malgré le formidable succès du match de la coupe Grey à Montréal en fin de semaine (plus de 65 000 spectateurs présents), Paul Delage Roberge maintient qu'un nouveau stade de baseball est une donnée incontournable.

«Les chances sont bien meilleures avec un stade au centre-ville», dit-il. «Tout le monde en est persuadé. Le baseball a besoin de tellement de revenus que ça prend un nouveau stade.»

Invité à commenter l'achat possible des Marlins de la Floride par Jeffrey Loria avec la compensation que lui verserait le baseball majeur, M. Roberge a été peu loquace. «Je vais réserver mes commentaires pour une autre fois.»

Depuis quelques jours, des rumeurs circulent selon lesquelles les propriétaires du baseball majeur seraient prêts à entériner la vente des Marlins à Loria. Puisque le règlement du baseball majeur interdit la possession d'actions dans plus d'une équipe, Loria céderait le contrôle de la formation montréalaise aux autorités de la ligue, d'où la mise en tutelle. Il obtiendrait en retour un montant compensatoire qui lui permettrait de financer l'achat des Marlins.

### Les Expos survivent, mais la dissolution les guette toujours

PIERRE LEBRUN  
PRESSE CANADIENNE

Rosemont, Illinois — Les Expos sont toujours vivants, mais la dissolution les attend toujours. La question qui demeure est de savoir si la dissolution se fera maintenant ou l'an prochain seulement.

Tous les propriétaires du baseball, dont Jeffrey Loria, ont prolongé le mandat du commissaire Bud Selig lors d'une réunion en banlieue de Chicago hier, mais on a aussi discuté longuement de la dissolution de deux équipes, probablement les Expos et les Twins du Minnesota.

Il n'y a rien qui empêche les Expos de disparaître, mais il sera plus difficile de dissoudre les Twins.

Loria, qui dit avoir perdu 20 millions par année depuis qu'il a acheté les Expos en décembre 1999, a quitté la réunion sans parler aux journalistes. C'est son beau-fils, David Samson, qui l'a fait.

«On n'a pas du tout parlé d'équipes», a déclaré Samson. «Comme j'avais dit la dernière fois, les Expos ne sont pas dissous. Il n'y a pas eu de vote là-dessus. On n'a pas identifié les équipes.»

Certains rumeurs voudraient que Loria ait une entente avec John Henry, propriétaire des Marlins de la Floride, pour se porter acquéreur de l'équipe.

«J'ai lu ces histoires dans les journaux», a dit Samson. «Je ne peux rien dire à ce sujet.»

Une autre rumeur voudrait que les Expos soient mis en tutelle et que ce soit le baseball majeur qui dirige l'équipe la saison prochaine.

«Je n'ai rien entendu à ce sujet», a dit Samson. «Personne ne nous a parlé de cela.»

Mais il ne fait pas ailleurs aucun doute que les propriétaires veulent éliminer les Expos, qui n'ont attiré que 7648 spectateurs en moyenne la saison dernière.

Par ailleurs, Selig a dit que 25 équipes avaient des difficultés financières et qu'on avait accumulé au total des pertes de 500 millions.

«On aurait dû s'occuper de cela il y a longtemps», a dit Selig.

Mais cela ne règle rien pour les Expos. Samson a dit que les billets ne seraient pas en vente et que le calendrier ne serait pas dévoilé.

«C'est ce que nous avons décidé par honnêteté envers nos supporteurs», a dit Samson. «Nous voulons être capables de leur dire: voici notre calendrier pour 2002. Nous ne le ferons que lorsque nous serons persuadés que nous allons jouer.»

Mais ce n'est pas Selig qui a ordonné aux Expos d'agir ainsi.

«Les clubs sont libres d'agir comme ils l'entendent», a dit Selig.

C'est donc dire que le nouveau directeur général, Larry Beinfest, aura les mains liées lors des assises du baseball. Il n'a pas de budget pour se lancer à la conquête des joueurs autonomes. Il regardera donc, à titre d'observateur, les autres équipes transiger.

«Nous ne lui avons pas donné de budget et tout directeur général aime bien savoir combien il aura d'argent à dépenser», a dit Samson. «C'est certain qu'il ne pourra pas être trop efficace.»

Par contre, il commence à se faire tard.

Les lanceurs et les receveurs doivent se présenter aux camps d'entraînement à la mi-février. La convention collective vient de prendre fin et on ne sait pas vraiment s'il y aura même du baseball en 2002.

L'Association des joueurs a déposé un grief parce qu'elle s'oppose à la dissolution, mais Selig a mentionné qu'il s'attendait à cela.

«Il n'y a rien que je puisse y faire», a dit Selig tout simplement.

On se demande si le baseball pourra procéder à la dissolution pour la saison 2002, mais Selig a refusé de dire qu'il était trop tard.

«Je ne suis pas encore prêt à dire cela.»

C'est donc dire que les Expos sont encore en vie... mais pour combien de temps?

## HOCKEY

### ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Toronto	13	6	2	3	67	53	31
Ottawa	12	7	3	0	74	55	27
Boston	11	7	3	2	54	52	27
<b>Montréal</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>55</b>	<b>57</b>	<b>25</b>
Buffalo	10	13	1	1	65	64	22

Section Atlantique	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
N.Y. Islanders	15	5	2	1	69	55	33
N.Y. Rangers	14	9	1	1	73	72	30
Philadelphie	10	7	5	0	64	50	25
Pittsburgh	9	9	3	2	47	57	23
New Jersey	9	8	2	2	54	57	22

Section Sud-Est	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Caroline	11	9	4	2	62	67	28
Tampa Bay	9	11	1	1	45	47	20
Washington	9	12	2	0	60	70	20
Floride	6	12	2	3	49	65	17
Atlanta	5	13	2	2	48	84	14

### ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Detroit	20	3	1	1	88	58	42
Chicago	12	7	6	0	75	70	30
St. Louis	10	8	3	1	56	51	24
Nashville	9	11	3	0	63	65	21
Columbus	6	12	5	1	47	68	18

Section Nord-Ouest	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Calgary	13	4	4	2	69	53	32
Edmonton	14	7	3	1	69	49	32
Minnesota	9	9	4	2	63	72	24
Vancouver	11	13	2	0	69	67	24
Colorado	11	12	1	0	50	51	23

Section Pacifique	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
San Jose	9	7	4	3	60	58	25
Dallas	8	7	6	3	60	66	25
Phoenix	9	8	3	3	57	61	24
Los Angeles	7	11	3	2	62	63	19
Anaheim	7	14	3	0	53	70	17

### Hier

Tampa Bay à Boston
N.Y. Rangers à Buffalo
Washington à N.Y. Islanders
Phoenix à Columbus
Caroline à Toronto
<b>Atlanta à Montréal</b>
New Jersey à Pittsburgh
Calgary à Detroit
Ottawa à St. Louis
Vancouver au Minnesota
Floride au Colorado
Nashville à San Jose

### Aujourd'hui

Buffalo à Washington, 19h00
Vancouver à Chicago, 20h30
Edmonton à Anaheim, 22h30

### Demain

Caroline à N.Y. Islanders, 19h00
<b>Montréal à N.Y. Islanders, 19h00</b>
St. Louis à Columbus, 19h00
Boston à Philadelphie, 19h30
Atlanta à Tampa Bay, 19h30
Floride au Minnesota, 20h00
Dallas à Calgary, 20h30
Nashville à Phoenix, 21h00
Edmonton à Los Angeles, 22h30
Pittsburgh à San Jose, 22h30

### Vendredi

Caroline à Washington, 19h00
New Jersey à Detroit, 19h30
Toronto à Chicago, 20h30
Colorado à Vancouver, 22h00
San Jose à Anaheim, 22h30

## Un Américain y croit encore

Les Expos ont un partisan américain du tonnerre qui appuie l'équipe sans réserve

PRESSE CANADIENNE

Rosemont, Illinois — Alors que bon nombre de Montréalais ont fait leur deuil ou se désintéressent tout simplement de leur équipe de baseball, un partisan américain est prêt à tout pour sauver les Expos.

Chris Zobin a quitté sa ville de La Crosse, au Wisconsin, à deux heures du matin, dans la nuit de lundi à hier. Il est arrivé en matinée à l'hôtel de l'aéroport de Chicago, quelque 500 kilomètres plus tard, là où les propriétaires du baseball majeur discutaient du destin des Expos et des Twins du Minnesota.

Zobin, âgé de 36 ans, s'est pointé en face du Hilton à l'aéroport O'Ha-

re dans une vieille bagnole couverte d'aluminium sur laquelle on peut lire «Sauvons les Expos» sur les portières. Un casque de frappeur à l'effigie de l'équipe montréalaise se trouve sur le toit de cette voiture qu'il appelle «Exposmobile».

Zobin et sa fiancée, Carrie Walker, 29 ans, portaient aussi des costumes qu'ils avaient eux-mêmes confectionnés.

Les deux amateurs étaient habillés de la tête aux pieds d'un revêtement argenté avec, autour de la tête, ce qui semblait être une immense canette de bière perçée de trous pour les yeux. Un casque des Expos couronnait la tête.

Zobin porte son uniforme digne d'un film de science-fiction partout où il se trouve, faisant la

promotion des Expos.

«Je me suis posé la question: qu'est-ce qu'un gars de La Crosse, au Wisconsin, qui adore les Expos pouvait faire pour les sauver?», a dit Zobin devant l'entrée de l'hôtel.

«Je suis allé partout dans le monde avec mon costume de robot. En fait, nous étions à Prague, en République tchèque, quand nous avons rencontré un gars du Québec à qui la mâchoire est tombée quand il m'a vu. Il me regardait en riant quand il a reconnu le casque et les couleurs bleu, blanc et rouge. Et là, il a rigolé de plus belle.»

Zobin s'était présenté à la première réunion des propriétaires, le 6 novembre à Chicago, quand le

baseball majeur a évoqué la dissolution probable de deux équipes du baseball majeur. Il s'est alors rendu à Montréal, où il a organisé une marche de protestation qui n'a attiré que 100 personnes. Mais il poursuit sa croisade sans relâche.

«Nous sommes ici afin de démontrer notre appui à une équipe dont plus personne ne semble se soucier mais qui pourrait disparaître», a dit Zobin.

Cette «tournée» visant à appuyer les Expos coûte quelques dollars à Zobin.

«Nous sommes en train d'y laisser notre chemise», a-t-il confirmé, précisant qu'il gagne moins de 25 000 \$ par année.

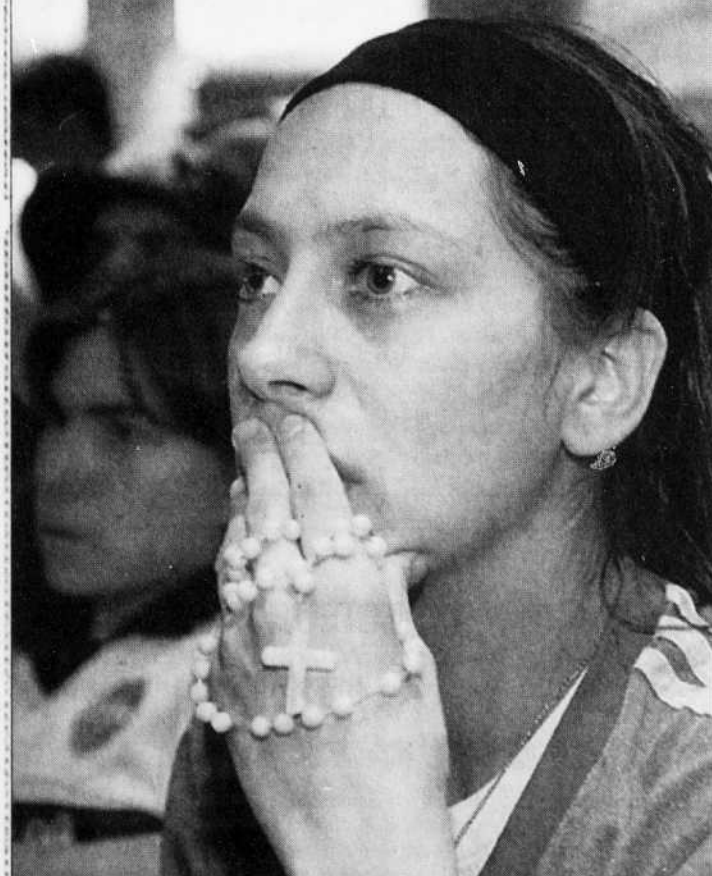
Comment diable un gars du Wisconsin devient-il un fan si fidèle des Expos?

«Pour moi, ils représentent l'équipe la plus unique du baseball majeur. J'adore ce club. La raison pour laquelle j'ai opté pour le costume de robot, c'est parce que les Expos sont presque une équipe de science-fiction. Ils sont futuristes, ils ont l'air d'une bande d'extraterrestres et sont complètement hors normes. Et j'aime le Stade olympique. On dirait un vaisseau spatial.»

Carrie Walker appuie totalement la «mission» peu orthodoxe de son fiancé, ajoutant qu'elle aime les Expos parce qu'ils sont «mystérieux». «Quelle autre femme voudrait faire quelque chose du genre?», dit-elle.



### Le Boca Juniors est «mort debout»



RICKEY ROGERS REUTERS

TOUTES LES PRIÈRES de cette fan de l'équipe de la formation de Boca Juniors, tenant du trophée, 1 à 0 après prolongation (0-0 à la fin du temps réglementaire), à Tokyo. C'est la deuxième victoire de la formation allemande dans cette épreuve après son succès en 1976 aux dépens des Brésiliens de Cruzeiro (2-0 en Allemagne, 0-0 au Brésil). La finale se disputait alors en matchs aller et retour. Boca Juniors, déjà victorieux en 1977 et en 2000, ne rejoindra pas cette année au palmarès les Uruguayens de Penarol et Nacional ainsi que les Italiens du Milan AC, qui totalisent trois trophées. L'ancien capitaine de la sélection argentine et de Boca Juniors, Diego Maradona, a estimé que l'arbitre danois Kim Milton Nielsen avait «décidé» de la victoire du Bayern Munich. Maradona a estimé que «Boca est mort debout», tout en faisant part de son «dégout de voir tant de cartons jaunes et rouge pour les Latino-américains et pas pour les Européens».

## Jean-François Bergeron prédit que son ami Lucas va arrêter Thobela

BOXE

ROBERT LAFLAMME  
PRESSE CANADIENNE

Jean-François Bergeron prédit que son ami Eric Lucas va conserver sa ceinture de champion du WBC, vendredi soir, en arrêtant Dingaun Thobela au cours du dernier tiers du combat prévu en 12 rounds.

«Je ne vois pas comment Eric peut perdre. Il est trop actif, trop fort pour Thobela», a avancé le poids lourd hier au terme du dernier entraînement public des boxeurs qui seront à l'affiche au Centre Molson.

«Thobela va en avoir assez à partir du septième ou du huitième round. Il sera incapable de garder le rythme d'Eric, qui va l'arrêter avant la fin.»

Lucas, beaucoup plus grand que le Sud-Africain, à six pieds un pouce, en plus d'être plus lourd d'une quinzaine de livres au moment du combat, sera avantagé

sur le plan physique, selon le boxeur de Saint-Jérôme.

«La première chose qui va sauter aux yeux des amateurs en voyant les deux hommes dans l'arène, c'est qu'Eric est beaucoup plus gros que Thobela. Eric a tenu le coup par le passé face à des boxeurs du calibre de Fabrice Tiozzo et de Roy Jones fils, qui étaient beaucoup plus imposants que lui. Je ne vois pas comment Thobela peut penser l'arrêter.»

Bergeron a été très impressionné par ce qu'il a vu de Lucas à l'entraînement.

«On dirait qu'il est encore meilleur qu'à son dernier combat contre Glenn Catley», a-t-il argué.

«Je n'en reviens pas des efforts qu'il met pour s'améliorer. C'est ce qui m'impressionne le plus d'Eric. Il a toujours été une source d'inspiration pour moi, mais il l'est davantage depuis qu'il est champion», a-t-il dit.

**Sur la lancée**  
Bergeron lui-même n'a pas mé-

nagé les efforts au cours des six derniers mois afin de faire un solide retour à la boxe.

Vendredi, il affrontera le Canadien Tom «The Bomb» Glesby (26-3-1) dans un duel de 10 rounds. Il s'agira pour lui du deuxième combat de l'entente (qui en compte six) que sa nouvelle gérante, Alexandra Croft, a conclue avec le promoteur américain Cedric Kushner.

Le 18 septembre, à Las Vegas, Bergeron est demeuré vaincu en 11 sorties chez les professionnels en infligeant à l'Américain William Palms sa première défaite en 10 combats. Le grand gaucher l'a emporté par décision unanime, au terme de l'affrontement de six rounds.

Le 18 janvier, il retournera se battre à Las Vegas.

«Ça va bien pour moi et l'année 2002 s'annonce bonne, mais je ne regarde pas trop loin en avant. La morale des malchances [blessures]

qui m'ont affligé au cours des dernières années, c'est qu'on doit prendre les journées une à la fois. Je sais trop bien qu'on peut redescendre rapidement au creux de la vague. L'important est de s'entraîner sérieusement et d'être animé du désir d'apprendre», a-t-il continué.

Bergeron s'attend à en avoir plein les bras contre Glesby, un dur cogneur âgé de 32 ans qui a fait partie des équipes olympiques canadiennes de 1988 et de 1992. Bergeron, âgé de 28 ans, lui a succédé aux JO de 1996.

Les deux hommes ont déjà mis les gants ensemble à l'entraînement, il y a quelques années. Bergeron avait même fracturé le nez de Glesby d'un uppercut.

«Ça ne veut rien dire, a-t-il précisé. Glesby montre une bonne fiche et sa réputation n'est pas surfaite. Je le respecte énormément. J'ai tellement entendu d'histoires à son sujet que je serais fou de le prendre à la légère.»

## La Formule 1 doit prendre conscience de certaines réalités, selon Craig Pollock

L'industrie pourrait être en proie à de graves difficultés financières dans un avenir pas si lointain

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Craig Pollock, le patron de BAR-Honda, écurie britannique de Formule 1, a déclaré hier sur le site Internet www.auto-sport.com que la Formule 1 devait prendre conscience de certaines réalités économiques pour ne pas être en proie à de graves difficultés financières dans un proche avenir.

«Nous avons besoin de nous remettre sérieusement en question. Les responsables de toutes les principales écuries devraient se réunir pour trouver des moyens de réduire les coûts», a estimé le patron de BAR-Honda.

«Les attentats du 11 septembre ont eu d'énormes répercussions sur le plan financier [...]. Cela ne se produit pas seulement chez nous, mais dans le sport en général [...]. La télévision pourrait aussi être affectée, et

une baisse des ressources provenant des retransmissions télévisées aurait alors une incidence sur toutes les autres sources de revenus», a expliqué Craig Pollock.

Selon lui, l'une des solutions pour réduire les coûts serait que toutes les écuries utilisent exactement le même matériel. «Cela peut sembler utopique, mais pourquoi toutes les écuries n'utiliseraient-elles pas les mêmes freins, les mêmes roues, ou les mêmes suspensions? Cette question devrait être débattue. En œuvrant de la sorte, nous réduirions alors substantiellement nos coûts», a insisté Craig Pollock.

L'écurie française Prost Grand Prix, dont l'endettement s'élève, selon son patron Alain Prost, à environ 42,7 millions \$CAN (30,5 millions d'euros), a été placée le 22 novembre en redressement judiciaire, accompagnée d'une période d'observation de six mois.

• NATURE •

# Quand la pollution rejoint le chasseur



**Louis-Gilles Francaeur**

Récolter les «fruits» de la nature n'est pas sans risques, nous disent deux études récentes publiées par des chercheurs de l'Unité de recherche en santé publique du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) et du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ). Ces deux études portent respectivement sur les risques de consommation de mollusques et sur les risques de consommation de la sauvagine.

Le Québec serait, pour des raisons inexplicables, la province canadienne la plus touchée par les maladies liées aux toxines marines. On y a jusqu'à présent recensé 230 cas d'intoxication paralysante ainsi qu'un épisode d'intoxication amnésique aux mollusques qui a touché 71 individus. Trois bactéries sont principalement en cause, dont deux principalement liées aux eaux usées, qui semblent déjouer le système d'inspection des sites de récolte.

En demandant à 66 établissements de santé québécois de surveiller chaque cas d'intoxication, les chercheurs ont relevé, entre juin 1999 et décembre 2001, quelque 48 épisodes déclarés sur un total de 66 cas dits «suspects». Dans un cas, neuf personnes ont été affectées par des moules provenant... d'une zone d'élevage! En réalité, les résultats de cette recherche indiquent que seulement 17 % des cas ont été le fait d'une cueillette artisanale alors que 76 % étaient plutôt reliés à la consommation de mollusques provenant de restaurants et d'épicereries ainsi que, dans une moindre mesure, de poissonneries.

Les cueilleurs de myes, réguliers ou occasionnels, sont particulièrement invités à la prudence car une autre étude a révélé que dans les secteurs ouverts à la cueillette, pas moins de 16 % des myes récoltées étaient contaminées par des pathogènes.

Il devrait en être de même pour la consommation de sauvagine, laquelle, contrairement aux poissons pêchés sportivement, ne fait l'objet d'aucune recommandation particulière quant aux limites de consommation. Les chercheurs, qui avaient mal connaître les habitudes alimentaires des 30 000 sauvagiers du Québec, concluent que la consommation de sauvagine du Saint-Laurent «ne représenterait donc pas de risques pour la santé des consommateurs».

Mais voyons cela de plus près.

Santé Canada, qui laisse vendre en toute impunité des poissons de l'espadon, le requin et le thon (frais ou congelé) même s'ils dépassent sa norme sur le mercure, n'a jamais émis la moindre recommandation en vue de limiter la consommation de sauvagine, comme elle le fait pour minimiser l'impact de la consommation des trois poissons délinquants, pourtant qualifiés de fins... Mais cela se fait ailleurs. L'Etat de New York recommande ainsi de limiter à deux repas par mois la consommation de sauvagine sur son territoire, voisin du Québec, précisant que les harles, des canards plongeurs et mangeurs de mollusques et de petits poissons, ne devraient jamais être consommés...

Au Québec, 54 % des canards abattus sont des barboteurs (canards noirs, sarcelles, colverts, etc.), moins contaminés que les «plongeurs» (22 %) parce qu'ils mangent la végétation des marais plutôt que des mollusques et de petits poissons. Oies et bernaches représentent 14 % de la récolte alors que les canards de mer ne constituent que 10 % du total, mais beaucoup plus dans les régions maritimes où s'effectue cette chasse. Ce que les «moyennes» des analyses de risque ignorent parfois...

Dans leur analyse, les chercheurs ont judicieusement tenu compte de la consommation de poissons pêchés sportivement parce que les contaminants de l'un et l'autre s'additionnent dans la diète des chasseurs-pêcheurs.

De façon générale, les concentrations de contaminants inorganiques relevés dans la sauvagine du

Saint-Laurent sont faibles même si des échantillons font soupçonner par leurs hauts niveaux, ce qui laisse entrevoir des problèmes sérieux à certains endroits.

Les chercheurs se sont concentrés sur le risque lié au mercure, un contaminant qu'on retrouve aussi dans les dorés, brochets, achigans et perchauds du Saint-Laurent. Nos canards les plus contaminés au mercure sont les harles, y compris ceux de la région de Montréal, ainsi que les plongeurs de façon générale. Même chose pour le sélénium, qui frappe tout particulièrement les macreuses, un phénomène inexpliqué.

Quant au plomb, de façon paradoxale, il ne pose pas problème pour les chercheurs même si, et il y a tout juste quelques années, il contaminait tellement les canards qu'il a fallu mettre fin à l'utilisation des billes de plomb et acheter des milliers de nouveaux fusils plus adaptés à la bille d'acier! Mais l'étude ne tient pas compte du fait que le plomb s'accumule dans les os dont on tire un délicieux bouillon, qui constitue un inquiétant lixiviat auquel il faudrait un jour s'intéresser...

Le risque principal d'absorption du plomb réside, dans les blessures causées par la pénétration du plomb en raison de la friction qui contamine les chairs. Ce qui surprend dans l'étude CHUL-CHUQ, c'est qu'elle ne tient pas compte du fait que les billes de plomb ne sont plus utilisées pour la chasse à la sauvagine. Donc, ce risque n'existe plus, sauf chez les braconniers... et les chasseurs de petits gibiers, une chasse où l'usage de munitions de plomb est toujours permise.

Même si la «moyenne» des chasseurs consomme peu de sauvagine en dehors de la saison, qu'ils consomment principalement des barboteurs et qu'une faible proportion se permet plus de quatre repas par mois de ce gibier, les chercheurs n'en concluent pas moins que «la consommation de sauvagine du Saint-Laurent réplique donc une source potentielle d'exposition non négligeable».

Mais, disent-ils, le «risque» que cela constitue une menace pour la santé demeure faible malgré tout. Selon leurs enquêtes, 1 % des consommateurs dépasseraient la dose sécuritaire quotidienne. En moyenne. Et avec des canards moyens...

Cette conclusion prudente, qui invite à mots couverts à consommer modérément, se base sur une étude qui ne tenait pas compte des synergies possibles entre les différents contaminants présents dans les poissons et la sauvagine et, aussi, avec les contaminants déjà présents dans l'organisme des chasseurs et pêcheurs. De plus, ces analyses ne tiennent pas compte du fait que les traces les plus fines de contaminants, généralement considérées comme négligeables, peuvent perturber le système endocrinien (glandulaire), une nouvelle problématique difficile à gérer dans les nouvelles formes de risques.

Un fait demeure: les contaminants sont présents dans le gibier. Et on ne sait pas si la situation s'améliore ou si elle se détériore, faute de suivi des ministères responsables de la faune. Qu'on pense à la négligence du Québec en matière d'information sur les dangers de la consommation des poissons pêchés sportivement en comparaison de l'Ontario: on n'a même pas la décence de remettre aux pêcheurs un état complet et à jour de la situation et des dangers de la consommation. La santé des entreprises de plein air semble ici plus importante que celle des humains. Il a suffi d'une étude inédite sur la becasse d'Amérique, un oiseau jugé exempt des contaminations propres aux cours d'eau, pour découvrir que c'était l'oiseau le plus contaminé au plomb que l'on connaissait. A quand une étude exhaustive des contaminants présents dans les gibiers terrestres?

■ **Lecture: Le Grand Nord - Partez à la découverte du monde arctique**, par Quentin van Ginhoven et Stéphane Tanguay, Éditions Trécarré, 65 pages, 16,95 \$. Un livre qui résume et porte aussi sur le film du même nom, actuellement présenté à Imax (et que je n'ai pas vu). Une présentation fort didactique sur cet écosystème unique et de plus en plus menacé par le réchauffement du climat. Un cadeau intéressant pour des jeunes.

■ **Agenda**: si la randonnée pédestre jouit d'un répit imprévu, c'est quand même le temps de passer en revue l'équipement d'hiver entre la préparation des caudoux et des Fêtes. Au cas, justement, où il faudrait demander un article particulier en cadeau, comme des skis, des raquettes, etc.

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26073-014  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
Anne Guenly GERMAIN  
Domiciliée et résidant à l'adresse de son avocate au 10 rue St-Jacques, bureau 812 Montréal, Québec H2Y 1L6 district judiciaire de Montréal  
Partie Demanderesse  
c.  
Georges Serge FRANÇOIS  
Domicilié et résidant au (inconnu)  
Partie défenderesse  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Georges Serge FRANÇOIS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans «Le Devoir».  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Georges Serge FRANÇOIS.  
Montréal  
2001 NOV. 23  
Paul La Rue  
GREFFIER ADJOINT

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26073-013  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
KAREN MARISOL  
FUCHSLOCH LIRA  
Demanderesse  
c.  
JUAN NICOLAS CRUZ  
CORTEZ  
Défendeur  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à JUAN NICOLAS CRUZ CORTEZ de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans «Le Devoir».  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Juan Nicolas Cruz Cortez.  
Montréal  
2001 NOV. 23  
Paul La Rue  
GREFFIER ADJOINT

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26073-012  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
MARIE SOLANGE FRANCOIS  
Partie demanderesse;  
c.  
LOUIS FARES BLANC  
Partie défenderesse;  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à LOUIS FARES BLANC de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce, a été remise au greffe à l'intention de LOUIS FARES BLANC.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 26/11/2001  
Michel Pellerin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-011  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
JEAN-GÉRARD SÉCUR,  
Partie demanderesse;  
c.  
EDITE BERTO,  
Partie défenderesse  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à EDITE BERTO de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de EDITE BERTO.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 26 nov. 2001  
Michel Pellerin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-016  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
REYNALDO SEBASTIAN CAMACHO JR.,  
Demandeur  
c.-vs-  
JUDY ANNE G. BORJA,  
Défenderesse  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à JUDY ANNE G. BORJA, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, est à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans «Le Devoir».  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDY ANNE G. BORJA, partie défenderesse.  
LIEU: Montréal  
DATE: 23-11-2001  
GREFFIER-ADJOINT

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
WILSON PIERRE,  
Partie défenderesse;  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à WILSON PIERRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Jacques Cartier est, 1er étage, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WILSON PIERRE.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 20 novembre 2001  
Lorraine Rocheleau  
Défendeur

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
WILSON PIERRE,  
Partie défenderesse;  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à WILSON PIERRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Jacques Cartier est, 1er étage, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WILSON PIERRE.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 20 novembre 2001  
Lorraine Rocheleau  
Défendeur

**AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE PÂBÉE**  
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard:  
**Publications du lundi**: Réservations avant 12 h 00 le vendredi  
**Publications du mardi**: Réservations avant 16 h 00 le vendredi  
**Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340**  
Sur Internet: www.offres.ledevoir.com • Courriel: avisdev@ledevoir.com

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**  
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.  
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-014  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
JACQUES GAGNÉ,  
partie demanderesse  
c.  
SOPHIE ROY,  
partie défenderesse  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à SOPHIE ROY de comparaître au greffe de cette Cour situé, 1, est, 30, rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans «Le Devoir».  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Sophie Roy.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 22  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 505-12-0241-09-019  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
JUDE-CARLYNE DOMERCAINT,  
Partie demanderesse;  
c.  
WILSON PIERRE,  
Partie défenderesse;  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à WILSON PIERRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Jacques Cartier est, 1er étage, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WILSON PIERRE.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 20 novembre 2001  
Lorraine Rocheleau  
Défendeur

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
WILSON PIERRE,  
Partie défenderesse;  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à WILSON PIERRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Jacques Cartier est, 1er étage, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WILSON PIERRE.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 20 novembre 2001  
Lorraine Rocheleau  
Défendeur

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
WILSON PIERRE,  
Partie défenderesse;  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à WILSON PIERRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Jacques Cartier est, 1er étage, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WILSON PIERRE.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 20 novembre 2001  
Lorraine Rocheleau  
Défendeur

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
WILSON PIERRE,  
Partie défenderesse;  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à WILSON PIERRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Jacques Cartier est, 1er étage, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WILSON PIERRE.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 20 novembre 2001  
Lorraine Rocheleau  
Défendeur

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
WILSON PIERRE,  
Partie défenderesse;  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à WILSON PIERRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Jacques Cartier est, 1er étage, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WILSON PIERRE.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 20 novembre 2001  
Lorraine Rocheleau  
Défendeur

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
WILSON PIERRE,  
Partie défenderesse;  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à WILSON PIERRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Jacques Cartier est, 1er étage, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WILSON PIERRE.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 20 novembre 2001  
Lorraine Rocheleau  
Défendeur

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR DU QUÉBEC**  
Chambre civile  
**DIVISION DES PETITES CRÉANCES**  
1 Est, rue Notre-Dame, ch. 3.150  
Montréal, Québec H2Y 1B6  
Il est ordonné aux intités(es) ci-dessous mentionnées(es) de comparaître dans un délai de trente (30) jours des copies de requêtes ont été déposées au greffe de cette Cour, à votre attention.  
**DOSSIERS REQUÉRANTS(ES) INTIMÉS(ES)**  
500-32-06089-010 Carlene Clarke Andrew Defour  
500-32-06089-010 Carlene Clarke Clark et Defour inc.  
500-32-061349-017 Genaro Cacchione et al Gérard Gaudette  
500-32-06204-015 Antoine Andre-Coles John Ghosn  
500-32-062045-010 René Gingras Concordia Casons  
500-32-062051-018 Antonio Calderone Protective Coverings Inc.  
500-32-062921-012 Hélène Drouin Hassoun Richard Pasquin  
Joseph Pilote Carle Jean Baptiste  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

**APPEL DE PROPOSITIONS NO 01-521**  
**SERVICES PROFESSIONNELS D'UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DANS LE CADRE DU PROJET GÉNÉRATION II**  
**CLOTURE LE: 10 DÉCEMBRE 2001, 11 H, HEURE LOCALE**  
La Société des loteries vidéo du Québec Inc., filiale de Loto-Québec, désire retenir les services professionnels d'un ingénieur électronique pour une période de deux (2) ans, dans le cadre du projet «Génération II» visant l'acquisition de nouveaux appareils de loterie vidéo pour remplacer le parc actuel qui compte approximativement 15 000 appareils.  
Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de propositions en visitant le site Internet de l'entreprise:  
**www.loto-quebec.com**  
ou en se présentant à:  
Direction de l'approvisionnement de Loto Québec  
500, rue Sherbrooke Ouest, 18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 3G6  
Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h  
Émis le 28 novembre 2001

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-22-059826-015. Avis de Vente.  
**CREDIT-BAIL FINDEO INC**  
Demandeur NICK PATULLI  
Défendeur LA VENTE DES BIENS SAISIE EN CETTE CAUSE AURA LIEU LE 11 DÉCEMBRE À 10H00 au domicile du défendeur soit au 4580 avenue Royale à Montréal POUR LES BIENS SUIVANTS 1

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-26068-015  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRESENT: GREFFIER ADJOINT  
CHENG SENG  
Requérant  
c.-  
Dame TOUK, BOPHA  
Intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Touk, Bopha de comparaître au greffe de cette Cour situé au numéro 10 de la rue St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Touk, Bopha.  
Lieu: Montréal  
Date: 2001 NOV. 20  
Michel Martin  
Greffier adjoint

**DE BILLY-TREMBLAY & ASSOCIÉS INC.**  
SYNDICS DE FAILLITE  
**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Dans l'affaire de la faillite de:  
**9084-7591 QUÉBEC INC.**, société légalement constituée opérant sous la raison sociale « Supermarché Delta LaPrairie » ayant son siège social en la ville et division de Montréal, province de Québec au 2175 du Capitaine Bernier et sa place d'affaires au 170, boulevard Taschereau à LaPrairie.  
AVIS est par la présente donné que **9084-7591 QUÉBEC INC.**, a déposé une motion le 21<sup>e</sup> jour de novembre 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **12 décembre 2001 à 13 h 30**, au bureau d'Industrie Canada, 5, Place Ville-Marie, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (QC).  
DONNÉ à Montréal, ce 28 novembre 2001.  
**DE BILLY-TREMBLAY & ASSOCIÉS INC.**  
1255, rue University, bureau 1508  
Montréal (Québec) H3B 2K3  
Tél.: (514) 875-1363 • Téléc.: (514) 875-1336

**Hydro Québec**

**APPELS DE SOUMISSIONS**

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise:  
**www.hydroquebec.com/soumissionnez**  
ou en composant un des numéros de téléphone suivants:  
**Montréal et environs: (514) 745-5720**  
**Extérieur: 1 800 363-0910**

**Le Groupe FULLER LANDAU INC.**

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Paragraphe 102(4))**

**Faillite 9095-1666 QUÉBEC INC.** (Arbok Industries) 8450, St-Patrick, LaSalle (QC) H8N 1V1  
**Date de la faillite**  
Le 13 novembre 2001  
**Date d'ouverture de la faillite**  
Le 12 octobre 2001  
**Assemblée**  
11<sup>e</sup> jour de décembre 2001, à 13h30, au 5, Place Ville-Marie, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (QC).  
**FAIT À MONTRÉAL**, ce 28 novembre 2001.  
**LE GROUPE FULLER LANDAU INC.**  
Syndic  
Gaetan Perreault,  
CA, C.I.R.P.,  
Administrateur désigné  
Bureau 200, Place du Canada  
1010, rue de la  
Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 2N2  
Tél.: (514) 875-2865  
RSM

**Communauté métropolitaine de Montréal**

Le Conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté, lors de son assemblée publique du 14 novembre 2001:

- Le règlement sur la rémunération et l'allocation de dépenses des membres de la Communauté métropolitaine de Montréal; ce règlement est rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001, sauf les alinéas d), e) et f) de l'article 1 et l'article 6 qui entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002;
- Le budget de l'exercice 2002.

Ces documents ainsi que le rapport

CULTURE

MUSIQUE

La révolution Anti-Pop

Le trio new-yorkais approfondit la culture hip-hop en échappant aux clichés

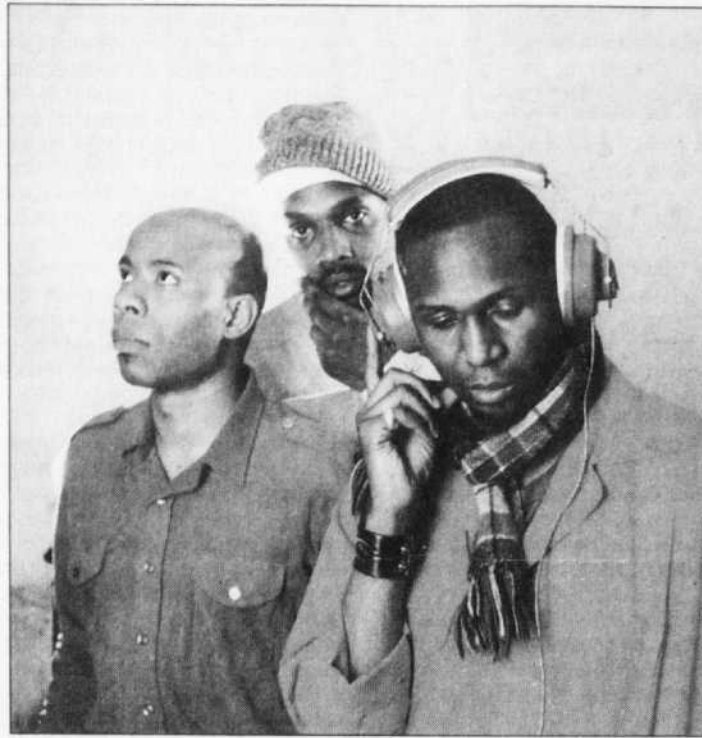
DAVID CANTIN

Formé au milieu des années 90, le trio Anti-Pop Consortium échappe sans cesse à toute définition.

Lors d'un entretien téléphonique en début de semaine, Beans a précisé les origines et les influences que le groupe revendique.

ration avec des artistes aussi différents qu'Arto Lindsay ou Vernon Reid, l'album Tragic Epilogue paraît en 2000 et témoigne d'une vision drôlement avant-gardiste.

Au printemps dernier, Anti-Pop Consortium signait une entente avec le label Warp. Pourquoi cette maison de disques, qui peut se vanter d'avoir dans ses rangs des têtes chercheuses de l'électronique aussi importantes que



L'improvisation est au rendez-vous lors des prestations du trio.

philosophie du label. Il a aimé ce qu'il a entendu sur Tragic Epilogue. On nous demande simplement de poursuivre le chemin déjà

entamé par Anti-Pop Consortium. L'exploration électronique fait évidemment partie de cette mouvance», confirme l'un des membres de la formation.

Au début de l'automne, Thom Yorke invitait le trio à jouer en première partie de Radiohead pour quelques concerts en Europe. Une collaboration éventuelle entre les deux formations demeure même possible.

ANTI-POP CONSORTIUM À la Sala Rossa 4848, boulevard Saint-Laurent Le 30 novembre

MUSÉES

Rome recule

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — Le gouvernement italien a accepté hier, à la surprise générale, un amendement de l'opposition à son projet de confier la gestion des musées italiens à des partenaires privés.

La nouvelle mouture ne prévoit plus de confier l'entière gestion de biens culturels à des partenaires privés, mais seulement certains services destinés à améliorer l'accueil du public et la valorisation du patrimoine artistique.

Cette nouvelle formulation précise également des détails qui devront figurer dans les décrets d'application.

L'opposition de gauche a, par la voix de l'ancienne ministre de la Culture Giovanna Melandri, qualifié cette décision de la commission de «victoire importante».

La modification du texte, contenu dans la loi de finances, a été faite par la commission de la Culture de la Chambre des représentants sur les indications du sous-secrétaire d'Etat à la Culture, Vittorio Sgarbi.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

I . N . D . E . X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CONDO MEUBLE AU PIED des pentes du Chanteclerc. À louer à l'année ou à la saison. (450)229-9190

MANOIR ST-SAUVEUR. Luxueux condos, foyers, sdb privé/chambres, stat. int. Saisonnière. Service hôtelier disponible. Location corporative bienvenue. (514) 217-5126

QUÉBEC - JARDINS MÉRICI 2 c.c., 1100 p.c., unité en coin, rénovée. Vue fleuve et boisé. Parking int. 1 450\$. (418) 572-4422(jour), (418) 875-1209 (soir)

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

PARIS Spacieux appartements ensoleillés. À partir de 3 000\$F/mois. (514) 845-4425

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, près Eastman, panorama exceptionnel, tranquillité, sem.mos. (514) 481-6352

176 CHALET À LOUER

MÉTIS-SUR-MER - Bord de l'eau Maison 4 c.c., 2 s. de b. Sem.Mois Saison (418) 936-3993

192 ON DEMANDE À LOUER

PROFESSIONNELLE et son chat recherche appart. 1 ch fermée, belle rue tranquille, Mile-End, Plateau. 500\$ max pour 2002. 388-7459

210 COMMERCE À VENDRE

LIBRAIRIE FRANCOPHONE à Kingston, Ont. (613)542-1151 http://libromanie.definitely.ca

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

ESPACES INDUSTR. & COMM. à louer. Idéal pour ateliers, de 500 à 5 000 p.c., près métro, adjacent canal Lachine. (514) 932-4850

301 ŒUVRES D'ART

Achat Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, Jacrot, etc. 418-648-9292

ACHETONS tableaux originaux de Norman Hudson et autres peintres renommés. (450)466-9920

DÉCÈS

LAROCHE (ROBILLARD) CÉCILE Née le 22 novembre 1914 à St-Cuthbert, fille de feu Cordélia Maurice et de feu Alphonse Robillard, épouse de feu Gérard Laroche. Elle laisse dans le deuil ses deux sœurs Gisèle et Reine. Elle laisse également: Benoît, Carmen, Claire, Gaétan, Gilles, Ginette, Jacqueline, Jean-Guy, Jean-Noël, Jocelyne, Lise, Michel, Monique et Suzanne, et plusieurs parents et amis.

Un don à sa mémoire peut être fait à la fondation de l'hôpital Charles-Lemoyne. Elle est exposée à La Maison Darche, 7679, boul. Taschereau, Brossard, info@maisondarche.com. Les funérailles auront lieu le jeudi 29 novembre 2001 à 14h00 en l'église Notre-Dame-de-Bonsecours, 1784, ch. Des Prairies, Brossard et de là au crématorium Darche. Heures des visites: mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi dès 12h.

DÉCÈS

TARDIF LOUISE (MARIE-LOU) À Montréal le 23 novembre 2001 à l'âge de 44 ans est décédée Louise Tardif, fille de feu Benoît Tardif et de feu Georgette de feu Germaine dans le deuil ses sœurs: Danielle et Catherine (Michel F. Côté), elle laisse aussi dans le deuil toute sa famille ainsi que plusieurs très chers amis de longue date.

Elle sera exposée au Centre funéraire Côte-des-Neiges inc., 4525, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal (Québec) H3V 1E7, Tél. 514-342-8000, le jeudi 29 novembre de 16h00 à 21h00. Une liturgie de la parole sera célébrée au salon à 19h00. La famille désire remercier tout le personnel de l'unité des soins palliatifs du CHUM Notre-Dame pour les excellents soins prodigués ainsi que pour le support apporté à la famille. En guise de sympathie, un don à l'organisme de votre choix serait grandement apprécié.

DÉCÈS

LEMIEUX, DOCTEUR ROGER 1917-2001 À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 25 novembre 2001, à l'âge de 84 ans, est décédé le docteur Roger Lemieux, époux de madame Suzanne Laurendeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Raymond (Diane St-Hilaire), Francine, Michèle (Isabelle Sicotte), ses petits-enfants: Madeleine, Suzanne, Marc, Paul, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 1er décembre 2001 à 11h00 en l'église St-Viateur, 183 avenue Bloomfield, Outremont. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: à compter de 13h00 à l'église. Direction Urgel Bourgie, www.urgelbourgje.com

À LA MÉMOIRE DE

SYLVIE SAMSON Secrétaire au département des sciences religieuses de l'UQAM, assassinée le 28 novembre 1995 à l'âge de 37 ans. Ce meurtre sans mobile apparent, survenu à deux pas de chez elle sur la 3ième avenue (coin Notre-Dame) à Pointe-aux-Trembles, n'a toujours pas été élucidé. Ton souvenir est vivant. Puisse-nous un jour connaître la vérité.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

ILE D'ORLEANS Maison tricentenaire restaurée Meubles (418) 829-2723

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

ILE-DES-SOEURS - Verrières III 750 p.c., 16e étage 165 000 \$ 1158 p.c. 7e étage 235 000 \$ (514) 945-9216

OUTREMONT condo 2 600 p.c.

2 étages, 3 c.c., 2 s. de b., foyer, 3 terrasses, garage, rénové au complet. 345 000\$. 274-0854

SANCTUAIRE PHASE III, 7e étage, 2 cdc, 2 s/b, planchers bois-franc. Loué jusqu'en juin 2004. Profit intéressant. (514) 893-9225

DÉCÈS

ST-DENIS, CLAUDE Entouré des siens, à l'âge de 66 ans, le mime Claude St-Denis est décédé le 25 novembre 2001. Il laisse dans le deuil sa compagne Claire Lafontaine; ses enfants: Sarah, Jean-François (Marie-Josée), Pascale, Geneviève (Daniel) ainsi que ses petits-enfants: Xavier, Jean-Léo, Simon, Lucas, Mathilde, Rosemarie, Juliana; son ex-épouse Claudette. Également son frère et ses sœurs: Henri, Paulette, Marie-Claire et Rosanne, de nombreux neveux et nièces et beaucoup d'amis très chers autant au Québec qu'en France.

Ses parents et amis sont invités à lui rendre hommage au Complexe funéraire du Repos Saint-François au 6700, rue Beaubien Est, Montréal, le vendredi 30 novembre de 10h00 à 21h00.

Une cérémonie d'adieu se tiendra le samedi 1er décembre à 10h00. Un don peut être fait à La Fondation Jean Lapointe. Merci.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

ST-DENIS SUR RICHELIEU maison qué. réno. 3 niv., clim. 10 pces. 2 sb 60000 pc. Zoné vert Foyer + 2 bâtiments 157 000\$. 514 220-9625

125 HORS FRONTIÈRES

COSTA RICA À vendre ou à louer, jolie maison dans village sur la playa Tambor. (450)442-4469

140 PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

ACHETERAIS IMMEUBLE à revenus, 8 à 12 log., Montréal et région. Invest. privé. (514) 523-0992.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CARRÉ ST-LOUIS sur Laval, superbe 6 1/2 ds maison unique, boiserie, balcons. 2 250\$. 843-7314

MILE-END, 4 1/2, 2e, pi. bois, 1 c.c. rue paisible, vue sur parc. Libre imm. 570\$. (514) 270-4271

MTL-NORD près Fleury, 5 1/2, bas duplex, tranq., garage, gr. terrasse, jardin. 895\$ chauffé, éclairé. Idéal s.-retraité. 986-1740 (page 2)

FABRE/BEAUBIEN 3 1/2, ch. fermée, bois franc. Près services, parc et piscine. Quartier calme. Libre. 395\$. 270-4773

MÉTRO SHERBROOKE (Accès direct) 119, 314, 414, Vue Mt-Royal, balcon, Elec, clim. chauffé, frigo, cuisinière, Piscine, sauna, buanderie 281-1551 lun-ven

NOUVEAU-ROSEMONT Grand 8 1/2, 1 de c., 3 c.c. Foyer au s.s., garage dbl. Libre. Faut voir! 1 250\$. 384-2125

OUTREMONT, haut de duplex rénové, 3 c.c., 2 s. de b., boiserie, bois franc, hauts plafonds, garage. 2 000\$ chauffé. 739-4141(mess)

OUTREMONT, haut duplex, grand 7 1/2 ensoleillé, 5 électros, pl. bois franc, foyer, Prés écoles, métro et services, Libre. Pas d'animaux. Famille calme. 2 000\$ 945-6821

Près U de M Rue calme, superbe haut duplex, 7 1/2 rénové, pl. bois, 3 électros, balcons, garage. Près serv., 1er rév., 1600\$/mois chauffé. (514) 733-0970

SPECIAL NOÛL/Centre-ville. Bail 6 mois, nouveaux immeubles exclusifs! Non-meuble: 900\$+m. 932-5885/www.adress-select.com

V. SAINT-LAURENT - 6 pièces (2 cdc) haut de duplex, près services, face parc. Libre 15 déc. 650 \$/m. (514) 761-8055

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

HORIZONTALEMENT

- 1 - Machine employée pour le malaxage du béton.
- 4 - Potage espagnol.
- 5 - Arseniure de nickel.
- 8 - Notre-Seigneur - Il ne tolère aucun écart.
- 9 - Fabrique de tulle.
- 10 - Enfant noir.
- 11 - Richeesse.
- 12 - Arrosas.
- 13 - 365 jours.
- 14 - Jalous.
- 15 - Érucation.
- 16 - Vent.
- 17 - Division de la Grèce.
- 18 - Relatif à un tissu.
- 19 - Psychiatre français 1900-1977.
- 20 - Gamir un voilier.
- 21 - Ignorant.
- 22 - Terre libre (Féod.).
- 23 - Petite auge.
- 24 - Mâchoires à vis.
- 25 - Galerie de gymnase (Antiq. gr.).

VERTICALEMENT

- 1 - Protestant.
- 2 - Me marié avec.
- 3 - Bois de rejets de
- 4 - Qui est sans instruction.
- 6 - Singe américain.
- 7 - Caractérisé par la pluie.
- 8 - Forme du discours.
- 9 - Chef éthiopien.
- 10 - Panier d'osier.
- 11 - Chiffre.
- 12 - Note ancienne.
- 13 - Nombre.
- 14 - Saindoux.
- 15 - Ville du Texas.
- 16 - Changement de plumage.
- 17 - Placer dans un espace réduit.
- 18 - Bouclier d'osier.

Solution d'hier

Grid for crossword puzzle solution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!

SOCIÉTÉ DE SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec) (514) 725-2653 1-877-725-7725 (sans frais)

Objectif 38 000 000 \$ 34 000 1405. Ceinturade. Donnez à des gens qui aident des gens qui aident des gens.

IN MEMORIAM À LA MÉMOIRE DE SYLVIE SAMSON. Secrétaire au département des sciences religieuses de l'UQAM, assassinée le 28 novembre 1995 à l'âge de 37 ans. Ce meurtre sans mobile apparent, survenu à deux pas de chez elle sur la 3ième avenue (coin Notre-Dame) à Pointe-aux-Trembles, n'a toujours pas été élucidé. Ton souvenir est vivant. Puisse-nous un jour connaître la vérité.

• CULTURE •

THÉÂTRE

# D'anniversaire en colloque



Hervé Guay

C'est toujours un signe dans un milieu lorsque les anniversaires se multiplient au point où ceux qui en font partie ne savent plus où donner de la tête. Après les 25 ans des Cahiers de théâtre Jeu, célébrés il n'y a pas si longtemps, c'était au tour, le week-end dernier, de l'Association québécoise des marionnettistes de souffler ses 20 bougies et d'inviter pour l'occasion des conférenciers prestigieux à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec.

Au même endroit où était programmé, les vendredi et samedi suivants, le colloque de la Société québécoise des études théâtrales (SQET), organisé à l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire.

Dans le petit monde universitaire du théâtre, l'heure était une fois de plus aux bilans. Pour son quart de siècle, la SQET avait décidé d'examiner une période quatre fois plus longue que celle de sa propre existence. Et comme si le défi n'était pas encore assez important, il s'agissait non seulement de faire le point sur un siècle d'activité et de recherches dramatiques au Québec mais encore d'inclure les théâtres franco-canadiens dans l'exercice. Ambition, quand tu nous tiens!

Il ne faut pas se cacher que c'est une bien petite plèbe que celle de la recherche théâtrale universitaire. À peine de quoi remplir un théâtre de poche l'espace d'une soirée. Le strict minimum pour un art éphémère, dont les nombreuses manifestations ne cessent d'être menacées de sombrer dans l'oubli, faute de témoignages écrits, visuels ou électroniques pour les préserver. Mais c'est connu: le théâtre, au Québec, on s'occupe plus d'en faire que d'en parler, voire d'en prolonger la vie. Quitte à ce que l'écho s'en perde aussi sûrement que dans une forêt touffue.

Mais que nous apprennent de telles rencontres? Essentially le chemin parcouru et l'étendue de ce qui reste à faire. Pas exactement de quoi claironner ni tout à fait de quoi déchanter. Davantage le constat qu'une relève de qualité point à l'horizon et que la géographie théâtrale gagne à être envisagée

avec davantage de largeur de vue, en faisant une place significative à ce qui se déroule au-delà des frontières québécoises.

Les participants du Canada francophone ont d'ailleurs noté que, pour une fois, ils avaient l'impression de ne pas être traités avec condescendance par les Québécois. Il est vrai qu'il émanait des propos d'un David Lerner, au sujet d'une Acadie désespérément en quête d'auteurs, une lucidité très éloignée du sempiternel dynamisme mis en avant quand vient le temps de parler des communautés franco-canadiennes.

Le même recul était perceptible chez d'autres interlocuteurs. Qu'ils abordent avec sagacité la question de l'américanité dans la dramaturgie québécoise, comme l'a fait un chercheur comme Pierre L'Hérault, ou qu'ils renouvelent la perspective sur l'effet jolà à la scène, dans l'esprit d'une Dominique Lafon, soutenant que le phénomène a surtout réactivé le poétique, libéré, dans la langue, le pouvoir du style.

Ce fut, bien entendu, l'occasion pour plusieurs de présenter des tours d'horizon sectoriels comme il s'en fait périodiquement à la pièce un peu partout. À la différence près qu'en deux jours, à peu près tous les aspects de l'art dramatique ont donné lieu à des panoramas plus ou moins exhaustifs. La liste est longue: histoire du théâtre, édition des textes dramatiques, mise en scène, gestion des arts, institution, lieux théâtraux, programmes, critique et formation de l'acteur. Soit de synthèse qui en dit long sur la détermination des organisateurs à marquer un temps d'arrêt pour que la recherche quadrille mieux le territoire à occuper.

Mais pour autant, nul ne s'est ému de la diversité des approches. Il se trouve en effet aujourd'hui presque autant de portes d'entrée à l'analyse de l'activité théâtrale qu'il y a de chercheurs. Certains s'y prennent aussi bien par des voies indirectes comme la peinture du milieu théâtral dans le roman qu'en suivant, plus concrètement, la trace laissée par les théâtres dans le paysage québécois. Il y a là de quoi bousculer un peu les idées reçues voulant que la recherche soit triste et qu'il faut avoir lu tous les livres pour y trouver quelque intérêt.

Ce qui ne revient pas à dire que la recherche s'adresse à tout le monde mais que réfléchir au théâtre contribue aussi à la compréhension du monde complexe dans lequel nous vivons. Car si nous nous accordons sur les retombées favorables suscitées par une meilleure connaissance de notre patrimoine génétique, il serait stupéfiant que le fait de mieux connaître notre patrimoine culturel ne nous rapporte strictement rien.

# La Torah traduite en polonais

AGENCE FRANCE-PRESSE

Varsovie — Une nouvelle traduction de la Torah en polonais est en cours d'élaboration et son premier livre sera bientôt disponible, a annoncé hier au Centre d'éducation juive d'Auschwitz un de ses auteurs, le rabbin de Cracovie Sacha Pecarcic.

Le Pentateuque, le premier des

cinq grands chapitres de la Loi juive, est publié pour la troisième fois de l'histoire, en polonais. La première version date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la seconde des années 1930. Mais la présente utilise le polonais contemporain.

*«Nous avons utilisé la langue polonaise contemporaine pour montrer que la Torah n'est pas un vieux livre dépassé et que sa sagesse est*

*toujours vivante», a déclaré le rabbin, qui collabore à cette traduction avec un spécialiste de la langue hébraïque, Eva Gordon.*

Le premier livre de la Torah sera publié prochainement et le second est attendu en juin 2002. La traduction de l'ensemble des textes, soutenue par la Fondation américaine Ronald S. Lauder, devrait être disponible dans deux ou trois ans.

Harry Potter bat des records

# Le petit sorcier sur une lancée

AGENCE FRANCE-PRESSE

Los Angeles — Plus d'une semaine après sa sortie, le film Harry Potter à l'école des sorciers continue à multiplier les records au box-office américain, et certains croient déjà qu'il surpassera le mastodonte Titanic, qui a engrangé 600 millions de dollars en recettes depuis 1997.

Le film de la compagnie Warner Brothers, qui fait aussi de bons débuts en Europe et en Asie, a battu le record de recettes pour une première semaine de sortie aux États-Unis et au Canada, avec 186,9 millions de dollars. Depuis sa mise à l'affiche le 16 novembre dans ces deux pays, il a été aussi le film le plus rapide à atteindre — et dépasser — la barre des 150 millions de dollars. Sur les 186,9 millions récoltés, 57,5 millions l'ont été entre vendredi et dimanche, à l'occasion du week-end prolongé de Thanksgiving fête aux États-Unis.

*«Harry Potter a battu de nouveaux records le week-end dernier et je pense*

*qu'il continuera sur cette voie jusqu'à Noël», estime Paul Dergarabedian, de la société Exhibitor Relations.*

Le film, qui a coûté 125 millions, a en fait battu de justesse le record détenu depuis 1999 par Toy Story 2 pour les fêtes de Thanksgiving; ce dernier avait réalisé des recettes de 57,3 millions de dollars sur trois jours (vendredi à dimanche). Il est par ailleurs arrivé à la barre des 150 millions de dollars deux jours avant La Guerre des étoiles - La Menace fantôme (1999), qui n'avait réussi à l'atteindre qu'en dix jours, précise M. Dergarabedian.

Si les recettes pour le dernier week-end ont baissé de 35 % par rapport au précédent, qui était celui de sa sortie, Harry Potter... devrait toutefois arriver à 200 millions dès cette semaine et à 300 millions pour Noël, selon des experts.

Mais le film a encore du chemin à parcourir avant d'atteindre les 600 millions de dollars récoltés par Titanic depuis sa sortie en 1997. Alors que Titanic n'avait recueilli que 88,4

millions de dollars pendant les dix premiers jours — moins de la moitié du score de Harry Potter —, il avait continué à engranger des recettes régulières bien longtemps après. *«Il faut attendre maintenant pour voir si Harry Potter... peut relever ce défi», note M. Dergarabedian.*

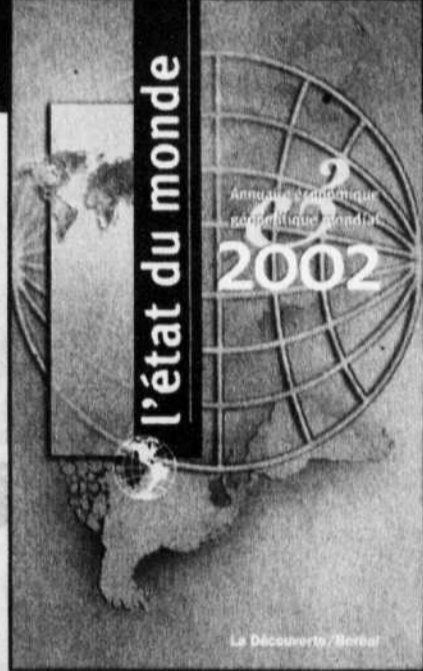
Dans le monde, la carrière de Harry Potter a aussi bénéficié de bons débuts. Selon Warner Brothers, le film a réalisé 13,6 millions de dollars lors des quatre premiers jours de sa sortie en Allemagne, 28 % de plus que La Guerre des étoiles - La Menace fantôme, détenteur du record dans ce pays.

En Grande-Bretagne, la magie de Harry Potter a recueilli 11 millions de dollars lors du week-end dernier et un total de 40 millions depuis sa sortie il y a une dizaine de jours. A Taiwan, le petit magicien a surpassé le record de box-office détenu par Jurassic Park - Le Monde perdu, avec 1,7 million de dollars le week-end dernier et 5,6 millions depuis sa sortie.

# l'état du monde 2002

Pour comprendre le monde d'aujourd'hui

- Le seul annuaire économique et géopolitique mondial au contenu entièrement renouvelé
- Une analyse approfondie des grandes tendances planétaires
- Un bilan de l'année pour les 226 États et territoires de la planète
- Les enjeux politiques et économiques à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire



**Boréal**

www.editionsboreal.qc.ca

en collaboration avec **LE DEVOIR**

672 pages • 27,95 \$

## LES CHOIX DE SOPHIE LUNDI AU VENDREDI 19H 30 et 22 H 30

# Toujours des invités de choix

- CE SOIR : GINETTE RENO  
 JEUDI : Marc Messier et Patrick Huard pour Les Boys III  
 VENDREDI : Tania Kontoyanni et Luck Mervil

Du café Hydro-Québec du Monument-National

Télé-Québec [telequebec.tv](http://telequebec.tv)

**1** Gémeaux!

# • À LA TÉLÉVISION •

CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	Monde de Charlotte	Christiane Charette / Luc Dionne, auteur	Ometà, le dernier des hommes d'honneur	Le Téléjournal/Le Point	Sport	Vues d'ici / Second Chance Inc. (23:25)				
TVA	Le TVA 18 heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Mannequin d'un jour	Emma	Le TVA	Le Grand Blond / Marie-Chantal Toupin	Sports / Lot (23:52)	Pub	Pub	Pub	Pub
TQ	Macaroni tout garni	Ramdam	Tous contre un	Les Choix de Sophie	Les Francs-tireurs	...pas votre sécheuse	Le Septième	Le Vrai Monde	Les Choix de Sophie	Tous contre un	La Période de questions / Maux d'amour (0:20)		
TOS	Le Journal (17:00)	Flash	Fun noir / V. Graton	...voir pour le croire	Cabaret de l'humour	Dominic et Martin	Facteur de stress	Le Grand Journal	1100	Phantasmies	Sexe et Confidences		
RDI	RDI Junior	...Actions	Bulletin de guerre	Le Culte du guerrier				Bull. guerre	Le Canada aujourd'hui	Bull. santé	Téléjournal		
TV5	Des mots...	Pyramide	Jrnl FR2	Envoyé spécial			...d'en haut	Le Trésor caché...	Conver.	Jrnl (23:03)	Tout le monde en parle		
D	Contact Animal		Édifices en péril	Super Structures	Biographies / B. Beurling	La Femme bionique	Cinéma / LES NUITS DE HARLEM (5)	Cinéma	Cinéma / LES NUITS DE HARLEM (5)				
VIE	...la vie	Copines...	Trauma	L'art d'être parent	...grossesses multiples	L'argent...	Femmes	Cinéma	Cinéma				
MP	Infoplus	S*P*A*M	M. Net	1er clip	1-2-3 Punk	VJ Anne-Marie Withenshaw	Megahit	Fax	La Courbe	VJ Nabi			
MX	M.M. Collection (14:00)	Radio Enfer	Max Musique	Musique	Immortels / J. Dassin	Éd Sullivan	Midnight...	Musicographie	Max...				
VRAK TV	...araignée	Sacré Andy	Sabrina	La vie à cinq	...galaxie	Vice Versa	...meilleur	Déchineur	Simpson	Henri pis...	Ren et...		
RTF	La Classe...	Sacré Andy	Sourire...	...Mimi?	Angela...	...Bébés	Simpson	Henri pis...	...meilleur	Déchineur	Simpson	Henri pis...	Ren et...
RDS	Sports 30	Sports 30	Hors-jeu	Hockey féminin / Canada - États-Unis				Sports 30	Le Panthéon des sports 2001				
HISTORIA	30 Journées... colombes	L'Histoire à la une	Hommes d'Influence / Churchill (3/3)				Cinéma / L'ENFER APRÈS L'ENFER (4) avec John Lithgow						
ARTE	Sol et...	Auteur libre	Création d.	Grands Spectacles / L'Outremont des beaux jours	Baisers...	...Maisons	Bandeapart	Bandeapart	Bandeapart	Sonny...			
SERIES +	Au nord du 60e	Les Conquérants du feu	Zone urbaine	Coroner Da Vinci	Homicide	La Loi...							
CANAL Z	X Files	...nerdz	Technicité	Star Trek	X Files/Anthologie	L'Envers du désastre	Sliders	...du réel					
EVASION	Motorneige	...tendres	D'ici &... Airport	Travel...	Avventura	Carte postale de Floride	Golfs...	D'ici &... Pignon...	...santé	Voyage...			
TFO	...sorcier!	Volt	Panorama	Profil	Un air de...	Cinéma / MON COUSIN AMÉRICAIN (3)	Panorama	Voit					
CBC	CBC News: Canada Now	...Air Farce	Market...	Witness	the fifth estate	The National	National	Cinéma / STOLEN...					
CFTV (Mont)	CFRC News	Access H.	Drew Carey	The West Wing	The Amazing Race	Law & Order	CTV News	CFRC News	Open (0:05)				
GBL	... (17:30)	...National	Bob &...	E.T.	Malcolm...	That 70s...	Spin City	Titus	20/20	Body...	Sports	E.T. (0:07)	
TVQ	...Creatures	Space...	Planet...	Imprint	Studio 2	Ruth Rendell	...Health	Studio 2					
ABC	News	ABC News	King... Hill	Frasier	My Wife...	...to Jim	Drew Carey	Whose...	20/20	News	... (23:35)	Politi. (0:06)	
CBS	News	ABC News	CBS News	E.T.	60 Minutes II	The Amazing Race	Garth Brooks in Concert	Law & Order					
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Xmas at Rockefeller...	The West Wing	Law & Order						
FOX	3rd Rock...	Drew Carey	Seinfeld	Malcolm...	Grounded	Bernie Mac	Titus	Felicity	Star Trek: Voyager	Elimidate			
PBS (33)	The Newshour	UVM Sports / Vermont - Dartmouth	National Geographic					2001: Hal's Legacy	Masterpiece Theatre / My Uncle Silas				
PBS (57)	BBC News	Night. Bus.	The Wrinkle Cure					Frontline / Terror...	BBC News	Charlie Rose			
CTV (Can)	Night	Wheel of...	Jeopardy	The West Wing	The Amazing Race	Law & Order	CTV News	News	Open (0:05)				
À 6	Night Court	NewsRadio	Law & Order	Biography / Anne Rice	American Justice	City Confidential	Law & Order	Biography					
BRAVO	Cafe Campus Blues	Videos	Culture...	Spoken Art / Playwright	Cinéma / KAMOURASKA (3) avec Geneviève Bujold	NYPD Blue	Homicide						
DISCOVERY	Crocodile Hunter	@discovery.ca	Wild Discovery	Triumph of Life	Final Frontier	@discovery.ca	Crocodile...						
HISTORY	Odysseys	...Seeds	Tour of Duty	Turning Points / HISS	The Canadians	For King and Empire	The Untouchables	Canadiens					
NEWSWORLD	BBC News	Bus. News	CBC News	Hot Type	counterSpin	The National	Antiques Roadshow	counterSpin	National				
SHOWCASE	F/X	North of Sixty	Amazon	Traders	Cinéma / TOUCH ME (4) avec Amanda Peet, Michael Vartan								
LEARNING	Trauma - Life in the ER	Manhunt in the Heartland	Monster Machines	Junkyard Mega-Wars									
LIFE	Pet Project	Good Dog	The Goods...Homes	Extra	The Lofters	Animal Miracles	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Extra	...Homes	Real World		
TSN	Off. Record	Sportscent.	...Hockey	NBA...	NBA Basketball / Wizards - 76ers			Women's Hockey / Canada - États-Unis					
SPORTSNET	Sportscent.	NHLPA's...	Canadian Finals Rodeo	Boxing: Fight Time			Sportscentral	Cool Shots	NHLPA's...	Snowboard			
YTV	...Spells	Xcalibur	Reboot	Dragon Ball	Freaky...	Addam's...	Breaker...	Radio...	Student...	Big Wolf	My Family	... (0:05)	
CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

# NOS CHOIX CE SOIR

**Paul Cauchon**  
 ARCAND  
 Arcand revient sur l'histoire de Benoit Proulx, qui doit recevoir 2,3 millions de dollars pour avoir été accusé de meurtre, en compagnie de l'enquêteur principal dans cette histoire, John Tardif.  
 TVA, 19h30

GRANDS SPECTACLES/L'OUTREMONT DES BEAUX JOURS  
 En reprise, le spectacle d'il y a quelques mois de la réouverture de l'Outremont à Montréal, avec de nombreux artistes des années 70.  
 Artv, 20h

CHRISTIANE CHARETTE EN DIRECT  
 Invités: l'auteur Luc Dionne, la comédienne Sophie Faucher et le dernier maire de Montréal dans sa version actuelle, Pierre Bourque.  
 Radio-Canada, 20h

LES FRANCIS-TIREURS  
 Jean-Pierre Charbonneau discute de la gestion politique du Québec et on présente un reportage sur les sorcières.  
 Télé-Québec, 20h

LE SEPTIÈME  
 Magazine cinéma qui invite ce soir Normand Lester à discuter du film Spy Game.  
 Télé-Québec, 21h30

LE DEVOIR  
CULTURE

DANSE

# Quand la danse hip-hop bondit de la rue jusqu'à la scène



SOURCE USINE C

Käfig en a fait craquer plusieurs avec ses chorégraphies hip-hop.

Nadj et Maryse Delente le convainquent très tôt de la nécessité d'ouvrir le hip-hop aux autres disciplines artistiques: «La danse hip-hop, au départ, était complètement improvisée, dit Mourad Merzouki. Elle était axée essentiellement sur la démonstration. La musique aussi était improvisée, il n'y avait pas de lien entre la musique et la danse, pas de travail non plus sur l'espace, les ensembles, la scénographie, la lumière. Au contact des chorégraphes de danse contemporaine, j'ai eu envie de travailler sur tout ça.» Avec *Dix versions*, Mourad Merzouki a récolté des critiques dithyrambiques pour sa maîtrise de son univers esthétique ainsi que pour la richesse de la musique de Franck II Louise.

**Culture du ghetto**

Même si la danse hip-hop a ses codes particuliers (le break-dance, des mouvements au sol effectués de façon très acrobatique, le locking ou le blocage, cette désarticulation des membres inspirée, pa-

raît-il, du mime Marcel Marceau, ou encore le moonwalk, popularisé par Michael Jackson), il reste que ses manifestations demeurent, au delà de la démonstration de virtuosité et depuis son émergence dans les années 70, une expression vive et spontanée de la culture du ghetto, une pulsion de vie, de survie même, dans les quartiers pauvres des villes. Les membres de Käfig, par exemple, sont en majorité d'origine maghrébine, alors qu'à New York, les danseurs de hip-hop proviennent des communautés noire, latino ou portoricaine. Alors, n'y a-t-il pas un danger, en la théâtralisant, de voir se diluer cette formidable énergie, cet esprit de rébellion qui poussait les jeunes, particulièrement les garçons, vers la danse? «C'est sûr, il y a le danger d'être récupéré par les institutions, dit Mourad Merzouki, mais je crois que n'importe quelle danse ou culture doit se confronter à d'autres, à un moment donné, pour évoluer. Et moi, ce qui m'importe, c'est de faire une véri-

table démarche artistique, de construire un spectacle. Il y aura toujours les purs et durs qui croient que le hip-hop doit rester dans la rue, mais bon...»

**Tactical Crew de la fête**

Bien que Mourad Merzouki et sa compagnie présentent un spectacle très marqué par le souci d'une écriture chorégraphique, ils tiennent à garder contact avec l'esprit du hip-hop. Ainsi, dans plusieurs villes où ils sont invités, ils rencontrent des groupes locaux qui font parfois une brève présentation de leur travail sur scène. À Montréal, où les troupes de danse hip-hop existent plutôt dans l'ombre, c'est le groupe Tactical Crew, de l'est de la ville, qui ouvrira le spectacle à l'Usine C. Question de ne jamais perdre de vue ses origines.

**DIX VERSIONS**

De la compagnie Käfig  
Présenté jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre à l'Usine C

# Pas d'argent additionnel pour l'achat de livres

Québec maintient son budget de 15 millions malgré les demandes de 1,8 million de plus

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Québec ne peut pas appuyer cette année toutes les demandes de subventions pour l'achat de livres par les bibliothèques publiques. Les réclamations ont dépassé de 1,8 million les quelque 15 millions prévus par le programme. Le ministère de la Culture a donc récemment imposé à tous les requérants une compression de 11 % de leur demande pour maintenir l'enveloppe globale à son niveau planifié.

«Ce n'est pas une compression; seulement, notre enveloppe est fermée et nous avons décidé de respecter le budget», corrige Marjolaine Perreault, porte-parole du ministère de la Culture.

Le problème a été soulevé à l'Assemblée nationale hier. «On réduit un peu la contribution qui était donnée à chacune des bibliothèques pour permettre de répondre à des besoins qui étaient exprimés par des bibliothèques qui n'avaient pas eu accès à ce programme jus- qu'à maintenant», a répondu la ministre Diane Lemieux.

La quinzaine de millions consacrés annuellement depuis trois ans à l'acquisition de livres découle de l'adoption de cette politique.

Grosso modo, Québec appuie les achats en fournissant de 50 à 75 % des sommes nécessaires, le reste étant fourni par les municipalités.

La bibliothèque municipale de Brossard a reçu hier la lettre du ministère l'avertissant de l'obligation de compresser de 11 % ses demandes initiales. L'institution récemment réinstallée (elle a inauguré ses nouveaux locaux en juin) proposait d'acheter pour 518 000 \$ de livres en 2001. La décision de Québec équivaut à une perte d'environ 35 000 \$.

«Ce qui me heurte le plus, c'est que le programme d'appui aux achats a été mis en place pour inciter les bibliothèques à assurer la gratuité de leurs services», commente Danièle Champagne, directrice de l'établissement. «Les bibliothèques comme la nôtre ont tenu promesse, pas Québec. Je crois que la leçon sera retenue.»

En tous les cas, la ministre de la Culture a annoncé hier en chambre que les 21 millions en investissements additionnels promis par la ministre des Finances le mois dernier pour l'achat de livres seront bel et bien dépensés comme prévu au cours des prochains mois. «Avant de préciser la nature de ces investissements, nous allons faire un bilan de la politique du livre», a cependant ajouté Mme Lemieux.

EN B R È F

**Julie Snyder s'associe au Métrostar**

(Le Devoir) — Le 17<sup>e</sup> gala Métrostar, qui sera diffusé en mars prochain sur les ondes de TVA, sera pour la première fois animé par Julie Snyder. Changement de cap, donc, pour ce gala qui demeure le plus écouté des ondes, avec un auditoire frôlant les deux millions de téléspectateurs au printemps dernier.

**Un crabe à Sundance**

(Le Devoir) — *Un crabe dans la tête* d'André Turpin sera présenté au Festival de Sundance, qui se déroule du 10 au 20 janvier à Park City, en Utah, spécialisé dans le cinéma indépendant. Le film de Turpin avait déjà assuré l'ouvertu-

re de Perspective Canada au rendez-vous de Toronto ainsi que celle du FCMM à Montréal. Au Québec, *Un crabe dans la tête* a récolté 200 000 \$ de recettes aux guichets, ce qui en fait le film canadien le plus populaire cet automne (mais attendons *Les Boys 3...*). L'an dernier, *Maelstrom*, de Denis Villeneuve, où Turpin assurait la direction photo, avait également été présenté à Sundance.

**Un prix pour Abolfazl Jalili**

(AFP) — Le jury du 23<sup>e</sup> Festival des trois continents à Nantes, dédié aux cinématographies d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, a décerné hier la Montgolfière d'Or au réalisateur iranien Abolfazl Jalili pour *Delbaran*. Jalili avait déjà obtenu la plus haute récompense du festival nantais en 1996 avec *Une histoire vraie*.

**Environnement Canada**

**Montréal**

**Prévisions météo**

<b>AUJOURD'HUI</b> Possibilité d'averses max 4	<b>CE SOIR</b> Averses min 2	<b>JEUDI</b> Averses max 6, min 2	<b>VENREDI</b> Nuageux avec quelques averses max 5, min 2	<b>SAMEDI</b> Ensoleillé avec passages nuageux max 6, min 1
--	------------------------------------	---	---	---

**La météo en un clin d'œil**

Hier	Normales
Max. --	2.2
Min. --	-4.8
Precip. --	mm

Phases de la lune  
11/30 12/7 12/14 12/22

Lever du soleil	7:11	Coucher du soleil	16:15	Indice UV	1.1
Exposition max	30 min	30 min	20 min	+15 min	
Description	Faible	Moyen	Élevé	Extrême	

<b>Canada</b>	<b>Le monde</b>
St John's ☁ 2/2	New York ☁ 16/8
Halifax ☁ 4/0	Chicago ☁ 2/1
Ottawa ☁ 0/-2	Atlanta ☁ 24/20
Toronto ☁ 10/5	Miami ☁ 28/23
Winnipeg ☁ -5/-10	Los Angeles ☁ 15/5
Edmonton ☁ -9/-19	Rio de Janeiro ☁ 31/22
Vancouver ☁ -10/-14	Amsterdam ☁ 10/6
Regina ☁ 7/2	Moscou ☁ 0/-1
Whitehorse ☁ -20/-28	Tokyo ☁ 15/6
Yellowknife ☁ -13/-18	Sydney ☁ 22/15

Partez directement avec un prévisionniste

**Météo Conseil**  
1-900-565-4455  
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL  
**www.meteo.ec.gc.ca**  
La météo canadienne sur le Web

**MUSIQUE en tête**

**LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR**

**Novembre**

**28**

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE présente, dans le cadre de sa série de conférences PRÉSENCES DE LA MUSIQUE «**LE MONDE SONORE DES DÈNÈS**» par Mme Nicole Beaudry  
Le mercredi 28 novembre 2001 à 20h00  
Chapelle historique du Bon-Pasteur, 100 rue Sherbrooke Est, Montréal  
Entrée libre - Renseignements: (514) 843-9305

**Décembre**

**2**

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB  
KARINA GAUVIN, soprano  
MICHAEL McMAHON, piano  
ANDRÉ MOISAN, clarinette  
SCHUBERT, DEBUSSY, MASSENET, CHABRIER  
Dimanche le 2 décembre 2001, à 15h30  
Salle Pollack - 555, rue Sherbrooke Ouest  
Renseignements: (514) 932-6796  
Billets: 25 \$ / Étudiants (22 ans): 15 \$

**30 1<sup>er</sup> déc.**

OPERA MCGILL ET L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MCGILL  
Direction: Alexis Hauser  
**Falstaff de Verdi (version concert)**  
Frederick Burchinal, baryton  
Salle Pollack, 20h, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2001  
Billets: 5 \$

**Décembre**

**1<sup>er</sup>**

ORCHESTRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
STÉPHANE LAFOREST, chef invité  
MARK PEDROTTI, baryton  
Gougeon: Primus tempus  
Berlioz: Pauvres enfants (extrait de Roméo et Juliette)  
Ravel: Don Quichotte à Dulcinée  
Mahler: Ich bin der Welt; Um mitternacht, Ruckert lieder  
Tchaïkovski: Symphonie no 5  
Salle CChampagne, 20 heures, 10 \$ - gratuit pour étudiants  
Billets en vente à la porte - renseignements (514) 343-6427

**Décembre**

**4 5**

L'Orchestre symphonique de Montréal présente  
**MOMO KODAMA** en première canadienne  
4 et 5 décembre, 20h  
Zdenek Macal, chef d'orchestre  
Momo Kodama, piano  
Paul Merklo, trompette  
Koprowski, Légende, pour trompette et orchestre (création)  
Mozart, Concerto pour piano no 21 Rachmaninov, Symphonie no 3  
Réservations OSM: 514 842 9951 osm.ca

**Décembre**

**12 au 15**

**RIEN A VOIR (10)**  
9 CONCERTS D'ÉLECTRO À L'ESPACE GO  
du mercredi 12 au samedi 15 décembre 2001  
mercredi, 19h et 21h: Jacques Tremblay (Québec); jeudi, 19h et 21h: Hans Tutschku (Allemagne); vendredi, 19h et 21h: John Young (Nouvelle-Zélande); samedi, 17h: Jeunes compositeurs; samedi, 19h et 21h: Francis Dhomont (France/Québec)  
Billetterie Espace Go (514) 845-4890 (Tous les billets donnent accès au postrien du jour!)  
Concert 9 \$ (étudiants: 6 \$) Soirée (2 concerts) 15 \$ (10 \$) Passeport (9 concerts) 45 \$  
+ 3 POSTRIEN À 22H30 À LA CASA DEL POPOLO  
jeudi: Ondes crues - vendredi: Spontanités - samedi: Dhomontéléments 6 \$ à la porte  
Consultez notre site www.rien.qc.ca

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec  
**Micheline Ruelland au (514) 985-3322**